

# Rapport d'activités 2023



**Traject**  **ires**

# Trajectoires

## Rapport d'activités 2023

### Directeurs de la publication

Alexandre Le Clève  
Olivier Peyroux

### Coordination Éditoriale

Séverine Canale

### Rédaction et Relecture

L'équipe de Trajectoires

### Conception Graphique et Mise en page

Ophélie Rigault, graphiste ([www.oedition.com](http://www.oedition.com))

### Cartographie

Nina Kerdoncuff

### Crédits Photo

Valentina Camu - Photographe  
Équipe Trajectoires

### Impression

Arco-Iris - Montreuil

# Édito

En 2023, l'association Trajectoires a fêté ses 10 ans d'existence. Dix années que l'association s'est fixé pour mission d'appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'intégration sociale des populations migrantes en difficulté. Dix années que l'association œuvre pour faire évoluer les politiques publiques en apportant des éléments d'analyse objective et scientifique des situations locales et en proposant une méthodologie auprès des acteurs institutionnels et associatifs.

Sur le plan politique, l'année 2023 fut bien évidemment marquée par le vote de la dernière loi Immigration, très décriée. Même si le Conseil constitutionnel a déclaré le texte partiellement non conforme à la Constitution, cette vision des étrangers perçus uniquement comme des profiteurs des politiques sociales est une tendance inquiétante. Il faut le rappeler contrairement aux idées reçues, l'immigration contribue positivement à la croissance économique, augmente l'emploi et ne pèse pas sur les finances publiques<sup>1</sup>. Des habitants des bidonvilles ont des contrats de travail, payent leurs cotisations sociales, et contribuent à l'essor économique de régions en occupant des emplois notamment dans l'agriculture. La majorité des mineurs non accompagnés ont des contrats d'apprentissage dans des métiers en tension : boulangerie, restauration, bâtiment...

Localement, presque sous les radars, afin d'éviter les discours haineux et les actes malveillants, des avancées existent, des projets se mettent en place.

Concernant les bidonvilles, de plus en plus d'acteurs adhèrent à la méthodologie proposée par notre association. Tous s'accordent : les bidonvilles sont aujourd'hui une réalité sociale et la politique d'expulsion de ces lieux de vie, qui peut être menée encore dans quelques territoires, est inefficace et aggrave la situation en précarisant davantage ses habitants. La résorption des bidonvilles ne peut se faire que par une politique d'insertion de ses habitants. Ce changement de paradigme, inscrit dans l'instruction ministérielle de 2018, est acté par la DIHAL en charge de la politique de résorption des bidonvilles.

C'est un objectif ambitieux qui nécessite de la volonté politique et d'une cohésion entre les acteurs associatifs et institutionnels.

---

1. <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/288453-immigration-quels-effets-economiques-par-ekrame-boubtane>

# Sommaire

## Partie 1. Présentation de l'association

|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| Qui sommes-nous ? .....                                   | 6  |
| Équipe .....                                              | 8  |
| Domaines d'expertise et formations.....                   | 12 |
| La méthodologie employée : le diagnostic holistique ..... | 16 |

## Partie 2. Les activités : Bilan 2023

### LES BIDONVILLES

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| Région Ouest, Territoire de la métropole nantaise (44).....     | 20 |
| Région Ouest, Département du Maine-et-Loire (49) .....          | 25 |
| Région Île-de-France, Département des Yvelines (78).....        | 28 |
| Région Île-de-France, Département du Val-de-Marne (94) .....    | 30 |
| Région Île-de-France, Département des Hauts-de-Seine (92) ..... | 34 |
| Région Centre-Est, Intervention dans le Rhône (69).....         | 36 |
| Région Sud, Nice (06).....                                      | 40 |

### MIGRATION ET EMPRISE

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Le cas de la migration féminine ivoirienne : une émancipation sous contraintes .....              | 42 |
| Les chemins heurtés des mineurs non accompagnés.....                                              | 44 |
| Évaluation des risques de traite parmi les réfugiés ukrainiens<br>dans les pays limitrophes ..... | 46 |

## Partie 3. Plaidoyer et Communication

|                                                                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Participation aux travaux d'écriture pour l'élaboration du<br>3 <sup>e</sup> plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains ..... | 48 |
| Webinaire « De l'errance à la détention :<br>les chemins heurtés des mineurs non accompagnés » .....                                                  | 49 |
| En 2023, Trajectoires fait peau neuve : une nouvelle identité<br>pour une meilleure visibilité .....                                                  | 50 |

## Partie 4. Les perspectives 2024

|                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Emprise et bidonvilles : Les freins repérés et les propositions de<br>Trajectoires pour les dépasser.....                 | 52 |
| Stabilisation et sécurisation des bidonvilles ou la première étape<br>vers l'insertion des habitants des bidonvilles..... | 56 |
| Le travail saisonnier et ses dérives : une problématique en expansion .....                                               | 64 |
| Création d'un pôle TEH .....                                                                                              | 65 |
| Mieux repérer les situations de TEH : construction d'un outil<br>à destination des professionnel(les) de terrain.....     | 66 |





# Partie 1

## Présentation de l'association

# Qui sommes-nous ?

Trajectoires a pour objectif d'appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'insertion sociale des populations migrantes.

Une partie importante de notre activité concerne les habitants en bidonvilles et en squats en France, notamment les populations originaires d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, pays des Balkans).

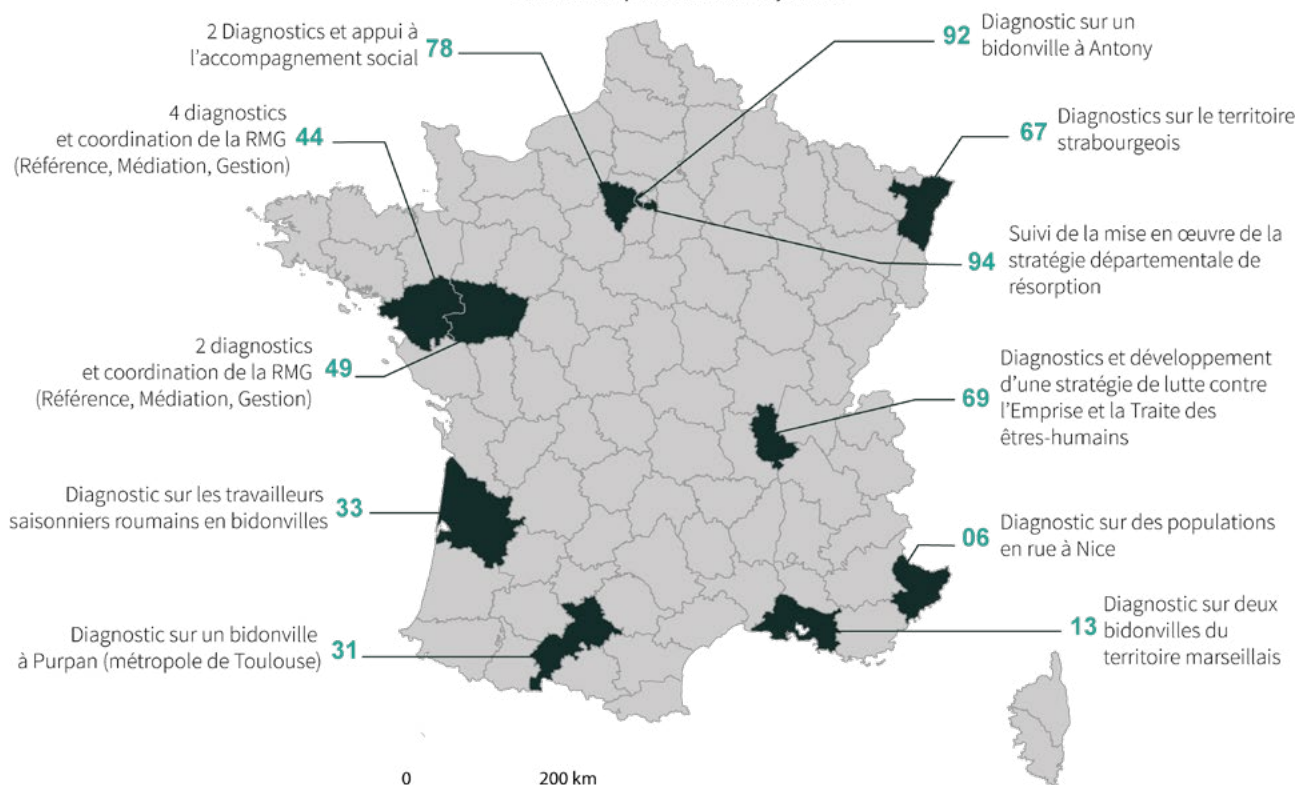
Nous menons aussi des recherches-actions sur les publics à la marge des dispositifs d'insertion : mineurs non accompagnés, jeunes en errance, usagers de drogue, familles, femmes migrantes, etc.

Trajectoires s'attache également à identifier et analyser les phénomènes d'emprise dont peuvent être victimes l'ensemble de ces publics et qui constituent bien souvent des obstacles à leur adhésion aux dispositifs de droit de commun.

Nos interventions se font dans plusieurs territoires :

## Territoires d'intervention de Trajectoires

Carte réalisée par l'association Trajectoires





## NOS VALEURS

Trajectoires privilégie une approche de terrain, basée sur une connaissance fine des populations et des problématiques. L'association est laïque et apolitique. Notre éthique est structurée autour :



Du respect de la personne concernée en premier lieu



De la conviction profonde dans la possible insertion et d'accès aux droits des populations les plus éloignées des dispositifs de prise en charge.



Du principe d'individualisation de l'accompagnement ou de prise en charge en réfutant l'approche essentialiste fondée sur une catégorisation des publics ; MNA, Roms, migrants, etc.



De la neutralité de l'association vis-à-vis de l'ensemble des acteurs (institutions, collectivités, associations, groupes représentatifs, justice, police...) qui forment une chaîne où chacun joue un rôle clef dans le parcours des personnes. Trajectoires promeut ainsi la concertation et la coordination entre l'ensemble des acteurs.



Par ailleurs, nous sommes convaincus que la compréhension des situations individuelles et familiales passe par une connaissance fine de l'histoire du pays d'origine, de la culture, des modes de vie et des valeurs des personnes et des familles. C'est pourquoi les membres de l'équipe parlent différentes langues et l'association fait régulièrement appel à des professionnels des pays d'origine qui maîtrisent la langue des personnes concernées.

# Équipe



**Alexandre Le Clève**  
Directeur

Juriste de formation, spécialisé en droit des étrangers. Travaille depuis plus de 10 ans auprès des Roms. A travaillé à la CIMADE et comme directeur à Hors la Rue (protection de l'enfance). Parmi les auteurs de l'Atlas des migrants en Europe, Géographie critique des politiques migratoires, Armand Colin. Parle le roumain.



**Olivier Peyroux**  
Directeur

Sociologue de formation, enseignant à Sciences Po, spécialisé sur les migrations, la traite des êtres humains. Lauréat 2013 du prix de Recherche en Sciences Sociales de la fondation Caritas Institut de France, il mène des missions d'expertise pour l'ONU DC, le Conseil de l'Europe, le ministère des Affaires étrangères. Il est expert judiciaire. Auteur de plusieurs ouvrages sur la traite des êtres humains et les migrations. Il parle roumain, serbo-croate et anglais.



**Fabrice Corbineau**  
Responsable régional Pays de la Loire  
Mission résorption des bidonvilles  
(Nantes-Angers)

Titulaire d'un DEES, complété avec un Master Pro en Coordination de Projet de Solidarité Internationale et Locale. A travaillé 6 ans dans la protection de l'enfance, au sein de structures d'hébergement et en milieu ouvert. Travaille depuis 2017 sur la problématique des bidonvilles, d'abord comme coordinateur sur un projet de médiation santé, puis durant 2 ans sur la stabilisation de bidonvilles en tant que gestionnaire de site, en région parisienne. Depuis 2021 il coordonne la mission Référence, Médiation, Gestion en Loire-Atlantique. Parle le roumain.



**Pierre Bergeron**  
Coordinateur de la mission RMG  
(Nantes)

Titulaire d'une Maîtrise en gestion de projet. Travaille depuis plus de 10 ans auprès d'organisations et d'associations sur des thématiques variées à l'international et en France. Il a notamment travaillé sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés en Roumanie et a été impliqué pendant 4 ans sur un projet de stabilisation d'un bidonville en région parisienne. Parle roumain et anglais.





**Lucie Sarrey**  
**Chargée de mission en appui à la  
résorption des bidonvilles  
(Nantes)**

Diplômée du Master Juriste International de Terrain, Lucie est spécialisée depuis plus de 15 ans sur les questions migratoires et la lutte contre la traite des êtres humains. Elle a d'abord travaillé dans différentes associations de protection des droits humains en France et en Asie avant de rejoindre l'OFPPA puis la MIPROF. Son parcours professionnel lui permet d'avoir une bonne connaissance de l'élaboration des politiques publiques, notamment celles liées à la protection de l'enfance.



**Chloé Lallier**  
**Cheffe de projet –  
Mission résorption des bidonvilles  
(Angers)**

Titulaire d'un diplôme de l'IEP de Lille et d'un Master 2 droits de l'Homme/droit humanitaire, elle est spécialisée dans l'accès aux droits des populations vulnérables et discriminées. Avec près de 10 ans d'expérience dans le monde associatif, elle a d'abord travaillé auprès des personnes exilées à la frontière franco-britannique, en centre de rétention administrative ainsi que dans les campements et bidonvilles de la région. Elle a ensuite œuvré auprès de personnes voyageuses sur les problématiques de discrimination et de respect de leurs droits fondamentaux. Elle parle anglais, espagnol et albanais.



**Mirona Ionescu**  
**Chargée d'étude – Mission bidonville**

D'origine roumaine, elle vit en France depuis 2008 où elle a fait ses études supérieures. Après une expérience professionnelle de 10 ans dans le commerce, elle souhaite se réorienter professionnellement dans le social et s'intéresse aux aspects sociaux et sociologiques des bidonvilles roumanophones en France. Aujourd'hui, Mirona participe à la récolte de données sur le territoire d'Angers.



**Laura Todoran**  
**Chargée d'étude – Mission bidonville**

Née et scolarisée en Serbie puis diplômée de l'Université des Beaux-Arts de Bucarest, Laura est bilingue en serbo-croate et roumain. Installée en France depuis 2005 elle intervient dans les bidonvilles depuis plusieurs années pour la récolte de données dans les territoires où l'association est présente. En parallèle, elle poursuit des activités artistiques et de restauration de sculptures.



**Adeline Cerutti**  
**Cheffe de projet**  
**Mission résorption des bidonvilles**  
**(Région Parisienne et autres territoires)**

Après une expérience dans la formation professionnelle, elle s'oriente vers l'intervention sociale. Son parcours lui a permis d'acquérir une connaissance fine des problématiques d'insertion des personnes en situation de grande précarité et plus particulièrement des personnes vivant en bidonvilles et squats qu'elle a accompagnées dans le cadre de divers dispositifs (accueil de jour, dispositif prenant pour support le service civique, espace de transition qu'elle a coordonné). Elle assure pour Trajectoires une mission de coordination de la mise en œuvre de la stratégie de résorption des bidonvilles sur le Val-de-Marne et participe également au niveau national à la réalisation de diagnostics sociologiques pour l'association.



**Tom Herard**  
**Chargé d'étude – Mission bidonville**

Éducateur spécialisé de formation, il a travaillé durant 12 ans auprès des populations en grande précarité, principalement originaires de Roumanie, dans différents cadres (maraudes, dispositifs d'insertion, protection de l'enfance...). Il a ensuite occupé une fonction d'intervenant social en commissariat auprès de jeunes en situation de délinquance et de jeunes en danger. Il intervient depuis 10 ans comme consultant, formateur en travail social et en analyse des pratiques professionnelles.



**François Duchamp**  
**Chef de projet Traite des êtres humains dans le cadre de la mission résorption des bidonvilles (Lyon)**

Après 10 ans au sein d'UNICEF France, notamment en tant que chargé de Plaidoyer, il a développé une expertise dans le domaine des politiques publiques liées aux droits de l'enfant, principalement sur la question des Mineurs isolés étrangers et celle des enfants vivant en bidonvilles. Il a ensuite évolué dans le champ de l'accompagnement social auprès de jeunes majeurs en fin de prise en charge par la Protection de l'Enfance et a enseigné en lycée.



**Romana Miclaus**  
**Chargée d'étude – Mission bidonville**

Titulaire d'un diplôme DETISF, elle a consolidé son expérience dans le domaine social en tant qu'éducatrice spécialisée. Elle a travaillé dans différentes associations de la protection de l'enfance avant d'occuper le poste d'éducatrice spécialisée à la PJJ STEMO MNA au tribunal de Paris, puis à l'association Hors la rue. Elle intervient en formation professionnelle à l'IRTS Parmentier. Parle le roumain.



**Séverine Canale**  
**Appui à la coordination nationale Responsable**  
**gestion financière et communication**

Après 15 ans d'expérience au sein de l'association Hors la rue en tant que responsable de la recherche de financements, de la gestion financière et de la communication, elle a développé une expertise dans la gestion et le développement de l'activité des associations de taille moyenne. Séverine a rejoint l'équipe Trajectoires dans le cadre du développement de ses activités au national dans l'objectif de structurer le fonctionnement de l'activité.



**Julie Jardin**  
**Chargée de mission Traite des êtres humains**

Juriste de formation avec une spécialisation en droit humanitaire, elle a travaillé pendant une dizaine d'années dans le domaine du droit des étrangers et de l'asile, au sein de diverses structures (ONG, cabinet d'avocats, UNHCR, OFPRA). Elle a ensuite été responsable du Pôle de lutte contre la Traite des êtres humains de l'association Hors la rue, association de protection de l'enfance parisienne intervenant auprès de mineurs en danger, sur les thématiques de mendicité forcée, de contrainte à la commission de délits et d'exploitation sexuelle.



**Juliette Bobeau**  
**Cheffe de projet**

Titulaire d'un diplôme de l'IEP de Grenoble spécialisé dans l'action publique locale. A travaillé pendant 3 ans dans le Département du Nord dans un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale accompagnant des MNA. Elle travaille aujourd'hui plus spécifiquement sur la protection de l'enfance, la migration féminine et la traite des êtres humains. Elle parle anglais.



**Fairouz Idbihi**  
**Psychologue**

Psychologue clinicienne interculturelle et consultante en santé mentale, migrations et protection de l'enfance, Fairouz travaille dans différents contextes liés à l'intervention auprès des personnes en mobilité, en France et au Maroc. Elle collabore avec Trajectoires dans le cadre d'études et diagnostics autour des problématiques d'accompagnement des mineurs en mobilité.



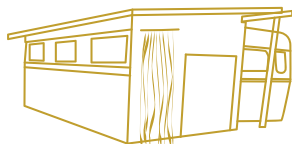
**Nina Kerdoncuff**  
**Stagiaire en cartographie**

Étudiante en master de cartographie et géomatique (formation « Carthagéo » à Paris 1 Panthéon-Sorbonne), elle effectue un stage de 5 mois à Trajectoires pour l'analyse et la visualisation des données géographiques qui sont collectées par l'association et par la DIHAL.



# Domaines d'expertise et formations

## SQUATS ET BIDONVILLES



### Mieux comprendre pour mieux agir !

Au fil des années, Trajectoires a développé une expertise holistique à travers la conduite de diagnostics, permettant l'analyse micro et macro de la situation d'un terrain dans une perspective de résorption.

La méthodologie développée par Trajectoires est fondée sur :

- ✱ une approche de chaque ménage;
- ✱ une approche plus globale prenant en compte les spécificités des dynamiques collectives inhérentes à la vie en squat ou en bidonville et les caractéristiques propres à chaque site.

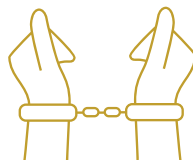
L'ensemble de ce travail de diagnostic fait l'objet d'une restitution auprès de l'ensemble des parties prenantes sur un territoire afin de partager des constats et d'identifier les leviers et les freins à la politique de résorption (grande précarité, phénomènes d'emprise et/ou d'exploitation, protection de l'enfance...) et *in fine* aider à la décision quant aux dispositifs d'accompagnement social à mettre en œuvre.

Au-delà des diagnostics recherche-action, sur certains territoires, Trajectoires répond également à un besoin d'accompagnement des acteurs :

- ✱ par le suivi de la mise en œuvre et la coordination d'acteurs de terrain, intervenant sur des missions de médiation sociale et/ou premier niveau d'intervention sociale,
- ✱ par l'accompagnement des collectivités territoriales sur la compréhension des enjeux et la sensibilisation des techniciens et élus sur les problématiques liées aux bidonvilles.

Grâce aux outils de suivi et d'analyse que nous avons développés, Trajectoires apporte son expertise comme force de proposition dans les instances de suivi techniques et politiques dans lesquelles l'association est représentée.

Cette méthodologie et cette approche sont développées dans plusieurs départements concernés par la mise en œuvre de politique de résorption : Loire-Atlantique, Val de Marne, Yvelines, Maine-et-Loire, Rhône, Isère, Gironde...



Dans toutes ses études, Trajectoires veille à prendre en compte les phénomènes d'emprise auxquels les publics vulnérables, notamment du fait de leur migration, sont plus exposés et qui constituent bien souvent des obstacles à l'accompagnement social.

Trajectoires travaille notamment sur les phénomènes d'exploitation peu repérés au sein des bidonvilles.



**Parmi les formes de TEH, on retrouve :**



Exploitation sexuelle



Contrainte à la commission de délits



Travail forcé



Mendicité forcée



Trafic d'organes



Servitude domestique

## MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



Depuis de nombreuses années, Trajectoires s'intéresse aux parcours des mineurs non accompagnés (MNA) et a réalisé plusieurs études pour apporter des éclairages quant à leur situation sur le territoire français.

La méthodologie proposée par Trajectoires vise à mieux connaître les profils des mineurs non accompagnés et les dynamiques au sein des groupes afin de leur garantir une protection et une prise en charge adaptée. Le contexte institutionnel et associatif local est également étudié pour favoriser la coordination des acteurs de la protection de l'enfance et de la justice dans l'accès au droit commun de ces populations.

L'une des particularités de certains mineurs est leur mobilité transnationale. Afin de mieux comprendre

les complexités de leur parcours, il convient d'adopter une approche européenne et de favoriser le partage de connaissances entre pays concernés.

Dans le cadre d'un projet de recherche national financé par le Fondation Porticus, Trajectoires a mené des diagnostics locaux dans plusieurs grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Nantes et Bordeaux) afin d'identifier les phénomènes d'emprise impliquant des personnes migrantes (en tant que victimes et auteures).

## MIGRATION FÉMININE



La migration féminine est régulièrement abordée sous le prisme d'une migration passive ou subie. L'approche genrée où la femme est considérée comme actrice de sa migration permet de mieux appréhender les migrations actuelles.

Les profils et parcours des femmes migrantes font l'objet d'un nombre très faible de recherches-actions. Ce manque de littérature scientifique fait que leur présence est interprétée à travers deux prismes :

- ✱ la présence de réseaux de traite d'êtres humains qui les font venir depuis le pays d'origine pour les exploiter sexuellement en Europe,
- ✱ la figure de la « rejoignante » c'est-à-dire de l'épouse rejoignant son mari installé en France depuis plusieurs années.

Si ces profils existent, ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des parcours. Nos travaux sur la migration des femmes ivoiriennes en région parisienne démontrent que la majorité d'entre elles a pris seule la décision de partir. Pendant le parcours comme lors de l'arrivée dans les pays de destination, les stratégies mises en place s'expliquent à l'aune des tensions que leur projet migratoire soulève entre émancipation et contraintes liées au genre.



## SENSIBILISATION ET FORMATION



Trajectoires propose à l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels des formations à destination de leurs équipes, fondées sur une approche holistique s'appuyant sur nos recherches de terrain et les champs d'expertise de l'équipe (juridique, sociologique, psychologique, accompagnement éducatif). Les thématiques proposées sont :

- ✱ Connaissance des populations en bidonville (protection de l'enfance, emprise, rapport à la santé, l'intervention sociale et médiation en bidonville).
- ✱ Mineurs non accompagnés (approche générale, MNA guinéens, MNA maliens, MNA marocains et algériens en errance, etc.).
- ✱ Migrations féminines (caractéristiques générales, migrations guinéennes et ivoiriennes).
- ✱ Traite des êtres humains (exploitation sexuelle, contrainte à commettre des délits, exploitation économique, exploitation domestique) dans le contexte des bidonvilles, des MNA, des migrations féminines.



# La méthodologie employée : le diagnostic holistique

Trajectoires s'est fixée pour mission d'appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'intégration sociale des habitants des bidonvilles. Entre autres actions, l'association réalise des diagnostics sociaux au sein de bidonvilles et de squats sur l'ensemble du territoire français, permettant aux acteurs de disposer d'une vision complète et concrète des besoins et attentes des personnes et d'y répondre le plus efficacement possible. Cette connaissance des différentes réalités au niveau national garantit une certaine distance par rapport aux enjeux locaux et favorise l'adaptation de solutions ayant fait leurs preuves dans d'autres territoires.

La stratégie territoriale, définie par la circulaire interministérielle du 26 août 2012 établit un nouveau cadre de concertation et de prise en compte des difficultés auxquelles sont confrontés des ressortissants européens vivant dans des conditions de très grande précarité. L'instruction du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles répond à des besoins précis identifiés par les acteurs du territoire et fait l'objet d'objectifs définis en commun retranscrits dans un plan d'action. Trajectoires s'inscrit dans la démarche initiée par la DIHAL, déclinée dans une méthodologie qui comporte 3 étapes :

1. **Un état des lieux partagé de la situation.**
2. **Des priorités et objectifs, traduits opérationnellement dans un plan d'action.**
3. **Un suivi opérationnel et stratégique des orientations définies.**

## Principe

L'objectif de l'intervention de Trajectoires est double :

- ✱ **Favoriser une action concertée des acteurs locaux en identifiant les blocages et les besoins non encore couverts par les dispositifs mis en œuvre.**
- ✱ **Repérer les indicateurs de risque (emprise, dysfonctionnements de certaines familles, économie grise...) qui pourraient compromettre le projet d'insertion des familles.**

Les interventions de Trajectoires sur de nombreux territoires ont montré une pluralité de problématiques selon les bidonvilles et leurs régions d'implantation. Cette diversité nécessite la mise en place de stratégies innovantes concertées, adaptées aux habitants des bidonvilles et répondant aux réalités locales des acteurs de l'accompagnement social.

L'expérience de l'association fait ressortir que les opérateurs en charge de l'accompagnement social possèdent un savoir-faire pour accompagner les familles qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion classique. En revanche, pour les plus fragiles, les dispositifs spécifiques ou dédiés mis en place pour résorber les bidonvilles s'avèrent peu efficaces et particulièrement onéreux. Le travail de diagnostic propose des parcours d'insertion adaptés, pouvant passer par la mise en place de sas, de parcours d'insertion individualisés, etc.



## La posture : extérieure et non opérateur

Afin de diagnostiquer au mieux les situations, il est indispensable que le diagnostiqueur ne soit ni dans une posture d'aidant ni dans une posture d'opérateur. Ce travail de diagnostic ne vient pas se substituer à l'action des associations chargées du suivi des habitants des bidonvilles, mais permet de le compléter et de l'enrichir grâce à une analyse des situations et à une identification des personnes vulnérables.

## Méthodologie d'intervention

La méthodologie de l'intervention repose sur une connaissance fine des profils et des parcours des familles présentes sur un territoire ainsi que sur l'analyse de l'environnement administratif local. Elle se base sur :

- ✱ Les entretiens avec les familles, dans leur langue d'origine ou une langue qu'ils maîtrisent;
- ✱ Les observations directes sur le site afin de mieux appréhender les situations et les dynamiques entre les divers groupes;
- ✱ La mobilisation des connaissances existantes de l'équipe sur les situations géopolitiques et de réseaux institutionnels et associatifs dans les pays d'origine;
- ✱ Les entretiens avec les acteurs associatifs intervenant sur la thématique;
- ✱ Les entretiens avec certains acteurs publics directement concernés par l'accompagnement et la prise en charge des familles;
- ✱ L'étude de documents ressources : articles de journaux, documentation scientifique, rapports, etc.

## Langues d'entretien

Les entretiens se déroulent dans la langue maternelle des familles ou dans une des langues qu'elles maîtrisent.

## Méthodologie d'entretien

La collecte d'information se base sur des entretiens semi-directifs, à partir d'une grille commune, des observations sur le lieu d'habitation et les lieux d'activités, des entretiens informels à visée exploratoire. La grille d'entretien est construite autour du projet migratoire initial et actuel ainsi que sur des dynamiques internes à l'organisation du bidonville (règles d'entrée, accès au travail formel ou informel, etc.).



# L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS ISSUES DU DIAGNOSTIC

L'association Trajectoires accompagne les acteurs associatifs et institutionnels dans la mise en œuvre opérationnelle et stratégique de la politique de résorption des bidonvilles qui nécessite la mise en place d'une politique sociale innovante. Les situations rencontrées y sont diverses et variées, les réponses doivent être donc multiples. L'intervention sociale dans ces lieux de vie informels se base sur une expertise fine des profils des familles rencontrées et des interactions entre elles. Les dispositifs classiques de l'action sociale ne peuvent donc pas simplement y être « plaqués ». Des réponses souples, adaptées, articulant droit commun et actions spécifiques doivent donc être imaginées, articulées et cordonnées sur chaque territoire. La réussite du parcours d'insertion des personnes dépend de la mobilisation des acteurs et de la connaissance des situations et du contexte d'intervention (formes d'emprises, situations préoccupantes liées à la protection de l'enfance, etc.).

L'association a déjà fait remonter plusieurs constats comme l'inefficacité de certains dispositifs en place, l'exclusion d'un nombre important de ménages de ces dispositifs, l'inadaptation des réponses à des problématiques majeures, l'incompréhension de certains enjeux comme le retour en bidonvilles après une expérience en logement, etc.

Aujourd'hui, sur la base d'expériences multiples dans plusieurs territoires, nous pensons que l'accompagnement social, dans le cadre spécifique de la politique de résorption des bidonvilles, doit se baser sur plusieurs fondements :

✱ L'« **aller vers** » tout en favorisant le développement de l'autonomie des personnes. Ces deux actions ne sont pas contradictoires, mais doivent être ajustées et tissées au plus près des contraintes, des difficultés et des réalités vécues par les habitants. Pour cela, un premier niveau d'accompagnement doit pouvoir se réaliser sur le lieu de vie des personnes ou à proximité de celui-ci.

✱ « **Proposer des solutions différentes au regard des capacités des familles** » : il ne s'agit pas de coller un modèle type d'accompagnement social, mais bien de proposer des interventions individualisées et mesurées selon chaque situation. Pour y parvenir, les recherches-actions menées par Trajectoires complétées par les évaluations sociales permettent d'identifier des capacités d'insertion variables selon les personnes et donc des orientations différentes.

✱ « **Être modulable** » :

- Faire appel au droit commun (services du département et Centres Communaux d'Action Sociale) pour les situations des personnes ayant suffisamment d'autonomie ;
- S'appuyer sur un accompagnement social renforcé en « allant vers », en étant présents sur les bidonvilles ;
- Faciliter l'accès et le maintien des droits tout en collaborant avec d'autres acteurs à la construction de solutions nouvelles.

✱ « **Répondre aux problématiques de la grande précarité** » qui demandent une expertise spécifique et une connaissance précise des réponses possibles sur le territoire.

✱ « **Anticiper l'accès au droit commun** » et ne pas attendre qu'une famille intègre un logement pour passer le relais au droit commun (Département ou un CCAS). L'objectif est bien de travailler en amont la phase de transition, afin que la relation avec le droit commun puisse se construire autour d'objectifs précis et concrets, ne pas être perçue simplement comme une réponse envisageable en cas de difficulté après l'entrée en logement. Cette anticipation est une garantie supplémentaire pour se prémunir d'éventuels retours de familles dans un bidonville.

✱ « **Être coordonné** » par un acteur unique rattaché à la mairie qui sera le garant de l'accompagnement global des familles limitant ainsi le risque de vision parcellaire. La coordination vise ainsi à renforcer la responsabilité de chacun des acteurs institutionnels et associatifs et à ne pas laisser les mairies seules responsables des solutions à construire.





# Partie 2

## Les activités : Bilan 2023

**Les bidonvilles**

# Région Ouest, Territoire de la métropole nantaise (44)

## ÉTAT DES LIEUX

### Contexte général

La Loire-Atlantique est un des territoires en France qui concentrent le plus de bidonvilles, notamment la métropole nantaise en raison de son attractivité économique, et ce depuis plusieurs années. Les activités agricoles notamment sont pourvoyeuses de nombreuses opportunités d'emploi, elles favorisent l'arrivée d'une main d'œuvre peu qualifiée sur le territoire, à la recherche d'opportunités économiques. Toutefois, ces emplois sont pour la majorité encadrés par des contrats saisonniers, traduisant une certaine précarité pour les personnes qui les occupent.

En parallèle, l'offre de logements disponibles, à caractère social ou privé, est très largement insuffisante pour répondre à la demande. Accéder à un logement en Loire-Atlantique est de plus en plus difficile, en particulier pour les personnes à faibles revenus<sup>2</sup>. Les espaces vacants au sein de la métropole se raréfient, amplifiant l'errance entre les expulsions, la réinstallation sur des lieux déjà occupés précédemment et augmentant les tensions avec les riverains. Face à cela, les habitants des bidonvilles n'ont pas d'autres choix que de s'installer sur des friches ou des terrains vagues disponibles entraînant la création de terrains conséquents, comme celui de la Prairie de Mauves. Cette errance peut entraîner l'émergence de formes d'emprise voire d'exploitation. Tous ces éléments sont autant de freins au travail de résorption et d'accompagnement social des familles.

Au sein de la métropole nantaise, l'ensemble des habitants des bidonvilles sont de nationalité roumaine et majoritairement originaires du județ de Mehedinți, au sud-ouest de la Roumanie et plus précisément des villages de Punghina, Recea et Vinju Mare, tandis que les personnes vivant dans les bidonvilles de l'est de la Métropole sont majoritairement originaires des villages de Burila Mica, Danceu et Gruia.

La lecture géographique ci-contre offre également une clé de compréhension sur les activités génératrices de revenus. Nous observons une activité dans l'agriculture fortement marquée sur l'est de la Métropole, alors que les personnes installées à l'ouest ont des activités plus diversifiées, notamment autour d'emploi dans l'industrie, dans l'auto-entrepreneuriat, dans les services ou en lien avec la Roumanie...

### Évolution de la situation des bidonvilles sur le territoire

+16 %

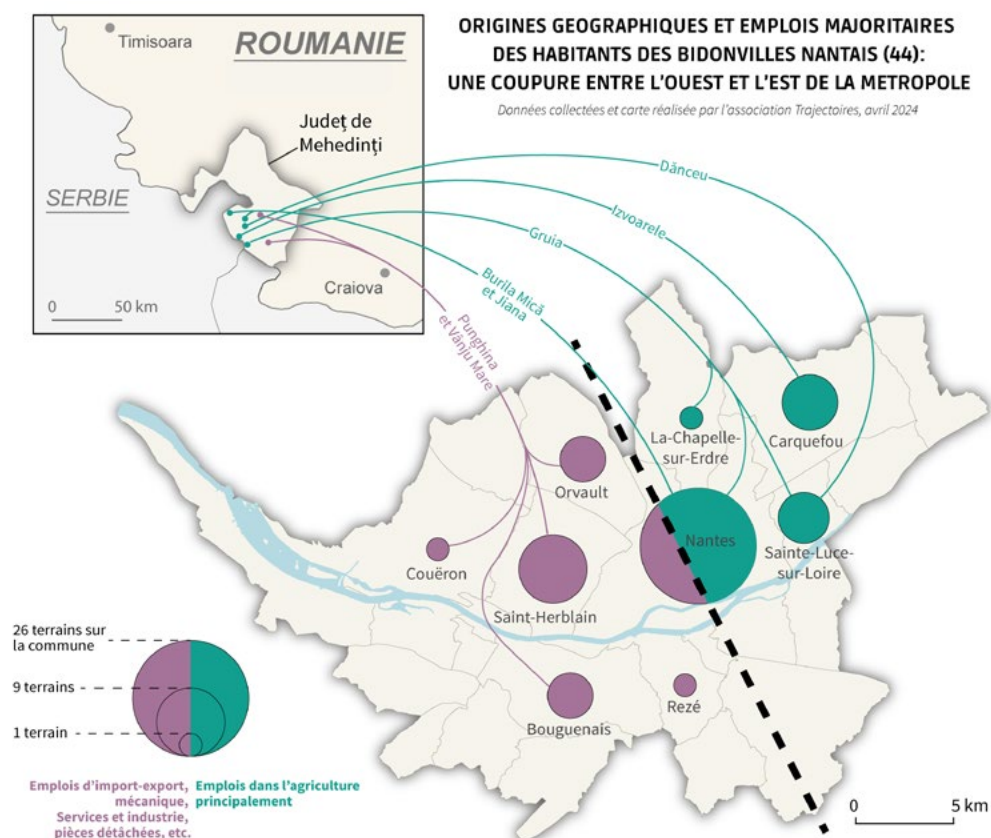
Le nombre de personnes vivant en bidonville est passé de 2 747 au 31 décembre 2022 à 3 198 au 31 décembre 2023.

57

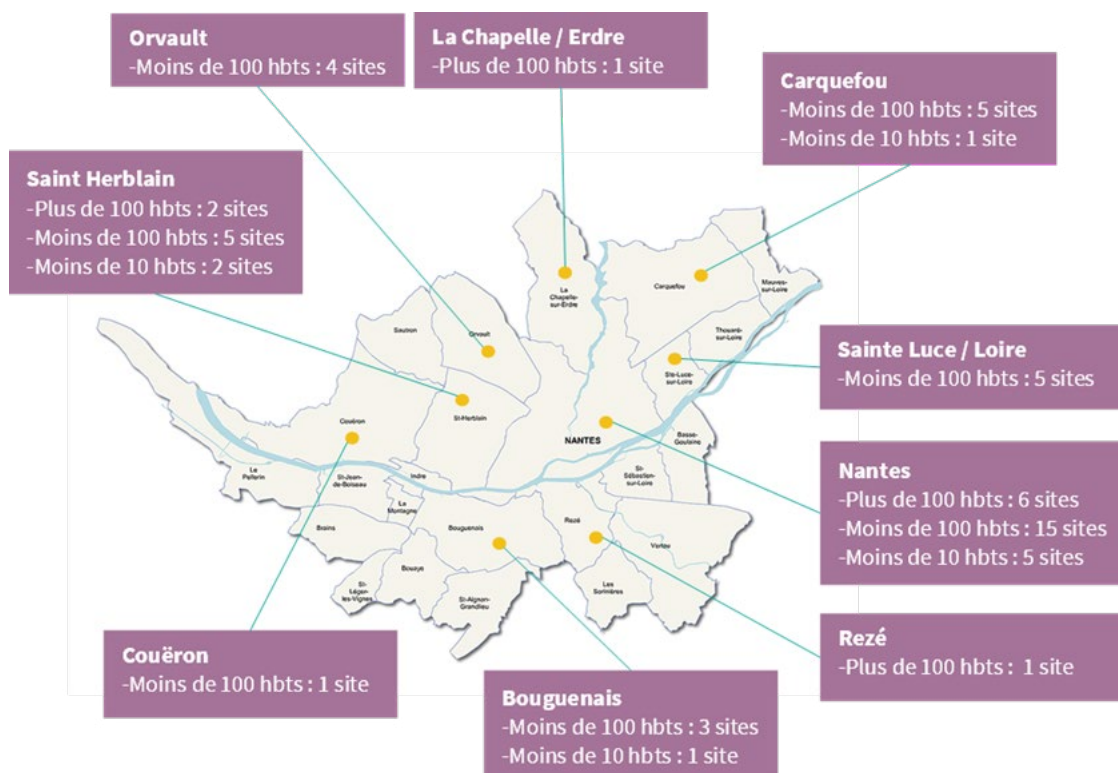
bidonvilles ont été dénombrés sur l'agglomération nantaise au 31 décembre 2023 (7 sites de plus de 100 habitants ; 39 sites de moins de 100 habitants ; 8 sites de moins de 10 habitants).

<sup>2</sup>. Plan Départemental de l'Habitat 2022-2027 - [https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2023-05/synthese\\_pdh\\_2022-2027.pdf](https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2023-05/synthese_pdh_2022-2027.pdf)



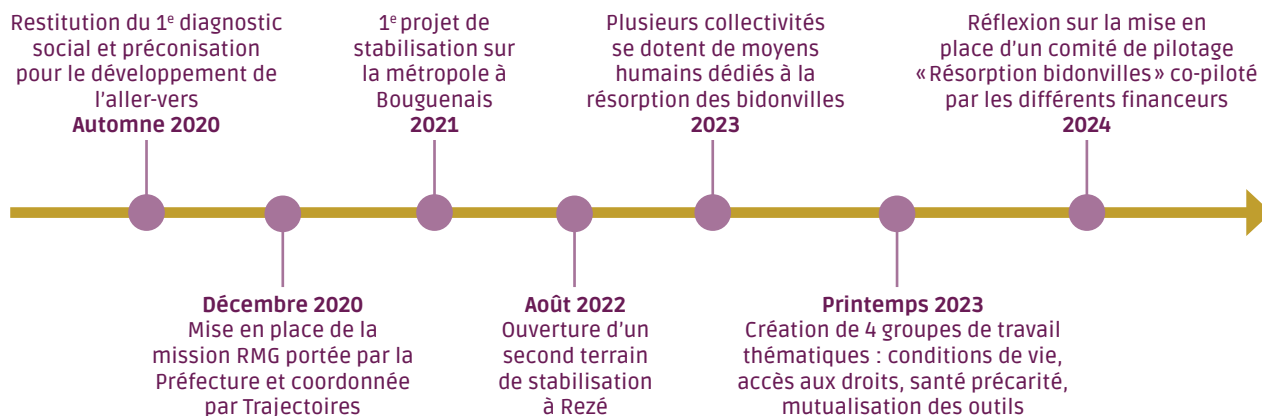


## Répartition géographique des bidonvilles



\*Carte réalisée à partir des données disponibles au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 données au 31 décembre 2023

# CADRE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE RÉSORPTION SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE



## L'INTERVENTION DE TRAJECTOIRES EN 2023

### Diagnostics

Trajectoires a réalisé 4 diagnostics sociologiques sur les communes de Saint-Herblain, d'Orvault et de Rezé. Au total, **105 personnes** ont été rencontrées (39 ménages). Trajectoires a également été sollicité pour mettre à jour des diagnostics réalisés les années précédentes notamment sur les communes de La Chapelle-Sur-Erdre, Nantes et Orvault.

### Coordination de la RMG (Référence, Médiation, Gestion)

Trajectoires coordonne la mission RMG dont la référence est maintenant assurée par 2 opérateurs (Les Forges Médiation et Une Famille, Un Toit) pour l'ensemble des bidonvilles du territoire. Aujourd'hui, la mission RMG, l'une des principales ressources pour les institutions, est sollicitée sur divers aspects :

- ✧ « Aller-vers » les personnes vivant en bidonvilles pour créer du lien, orienter les personnes en demande vers les dispositifs de droit commun et faire remonter les problématiques sur site (accès à l'eau, collecte des déchets, présence de nuisibles, etc.);

- ✧ Médiation sociale avec l'environnement direct d'un bidonville en vue d'apaiser les tensions et faciliter l'acceptation du site;
- ✧ Accompagnement des différents acteurs du territoire sur site pour des actions visant à l'amélioration des conditions de vie, la stabilisation et la résorption du bidonville (services techniques de Nantes Métropole, Enedis, etc.);
- ✧ Réponses aux situations d'urgences (incendie, canicule, etc.);
- ✧ Repérage et analyse des situations de vulnérabilité (protection de l'enfance, emprise, etc.).

### Appui aux institutions et collectivités locales

Trajectoires participe activement à l'ensemble des travaux engagés au sein de la Métropole que ce soit au niveau de la définition de la stratégie globale de résorption ou plus spécifiquement sur un volet opérationnel en accompagnement des collectivités concernées par la stabilisation de terrain.





## APPUI À LA STRATÉGIE GÉNÉRALE

- Appui à la définition et à la coordination d'une stratégie globale et partagée
- Synthèse et partage des informations de terrain (RMG)

**En 2023, participation aux 4 groupes de travail thématiques mis en place dans le cadre de la stratégie métropolitaine**



## APPUI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

- Synthèse et partage des informations de terrain (restitution des diagnostics sociologiques)
- Appui aux communes concernées par la stabilisation de bidonvilles (élaboration de feuilles de route, contractualisation...)

**En 2023 : 7 sites en cours de stabilisation**



## SUIVI OPÉRATIONNEL DES SITES STABILISÉS

- Participation aux instances de suivi des sites stabilisés
- Saisines ponctuelles pour appui sur des situations spécifiques

**En 2023 : 2 sites stabilisés**



## FORMATION

- Renforcement des connaissances et des compétences des acteurs institutionnels et associatifs

**En 2023 : 8 sessions de sensibilisation et de formation**

# FREINS ET PROBLÉMATIQUES

La mobilisation des principaux acteurs institutionnels et associatifs démontre une volonté de lutter contre les conditions de vie indignes sur les bidonvilles. Pour autant, lorsque l'on parle de résorption, il est nécessaire de dépasser la dimension d'amélioration des conditions de vie. Le travail de diagnostic de Trajectoires a pour

vocation de permettre le passage de l'état d'occupation sans droit ni titre à la stabilisation, encadrée par la contractualisation avec les habitants. Malgré un discours volontaire de l'ensemble des acteurs, nous observons depuis 2 ans de nombreux freins pour traduire en actes les préconisations faites à l'issue de nos travaux.



## FORCES

- Mobilisation des acteurs institutionnels
- Diversité et complémentarité des interventions de terrain
- Moyens dédiés à la stratégie de résorption
- Prise en compte des conditions de vie indignes et volonté politique de les améliorer



## FAIBLESSES

- Échec à mettre en œuvre la contractualisation, préalable à la stabilisation
- Difficultés à mobiliser le droit commun dans la durée
- Absence d'une coordination transversale inter-acteurs associatifs
- Pas de diversification des solutions d'habitat



## OPPORTUNITÉS

- Connaissance accrue des situations et meilleurs repérages des problématiques
- Possibilité de création de liens avec la Roumanie (services sociaux...)



## MENACES

- Volonté de passer outre la phase de stabilisation et de contractualisation avec les habitants
- Absence de réponse face aux situations d'emprise et délictuelles
- Dégradation des conditions de cohabitation avec les riverains

## BILAN ET PERSPECTIVES



Il nous semble important de réaffirmer la nécessité de changer de paradigme dans la stratégie territoriale. Alors même que le département de Loire-Atlantique est vu comme un territoire pilote, où l'ensemble des partenaires institutionnels travaillent en concertation pour porter la stratégie de résorption, nous ne pouvons que constater les limites de l'instruction de 2018 par son aspect non contraignant et son ineffectivité face à l'immobilisme politique.

Le nombre de mouvements de terrain sur Nantes Métropole, conséquences de procédures engagées, reste très important. Malgré une volonté affichée par les pouvoirs publics de ne solliciter le concours de la force publique que dans des cas de nécessité absolue, la pression reste particulièrement forte sur les bidonvilles, en particulier sur certains groupes.

De nombreux freins techniques et politiques sont mis en avant depuis plusieurs mois, afin d'expliquer une difficulté à faire sortir de terre des projets innovants.

Pourtant, pour rappel, la première étape de la stratégie s'appuie sur la stabilisation et la sécurisation de sites existants. En moyenne, la durée de vie d'un site en France est supérieure à deux ans, période que nous pouvons mettre à profit pour travailler sur une stabilisation et sur des perspectives de résorption. Plusieurs bidonvilles de l'agglomération nantaise sont identifiés depuis des mois pour être stabilisés sans pourtant l'être à ce jour. Dans de nombreux cas, cette stabilisation est envisagée hors site. Ce déménagement favorise l'émergence de freins supplémentaires (sécurité, acceptation, contraintes techniques, règles d'urbanisme ou environnementales, etc.).

Nous rappelons que la contractualisation doit être le point de départ de la stabilisation d'un terrain, sans nécessairement attendre que toutes les conditions matérielles et techniques soient réunies.

En conclusion, il nous paraît important de ne pas perdre de vue l'objectif stratégique général qui est la résorption de bidonvilles. Il ne peut être atteint qu'en prenant en compte la spécificité de chacun des bidonvilles, en adaptant les projets de stabilisation sur la base des préconisations issues des diagnostics réalisés par Trajectoires et en respectant les singularités de chacun des sites.

# Région Ouest, Département du Maine-et-Loire (49)

## ÉTAT DES LIEUX

### Contexte général

La présence de bidonvilles est identifiée dans le département du Maine-et-Loire depuis le début des années 2010. Le phénomène reste modéré même si le nombre d'habitants a légèrement augmenté depuis 3 ans. Il concerne exclusivement Angers Loire Métropole (ALM), mais les habitants semblent avoir des interactions avec d'autres territoires du département, comme le Saumurois ou le Choletais, en particulier pour l'emploi.

Tout comme pour la Loire-Atlantique voisine, la dynamique économique du territoire est une des raisons principales de la migration vers Angers Loire Métropole, répondant au besoin de main d'œuvre saisonnière dans les secteurs agricoles. Le département est le pre-

mier employeur saisonnier de la région<sup>3</sup>. Le nombre de contrats saisonniers est estimé à 24 000 par an. La main-d'œuvre issue des bidonvilles permettrait de pourvoir environ 10% de ce besoin, principalement en petite couronne de la métropole.

Peu d'intervenants sont présents sur les bidonvilles d'ALM et en 2023, la connaissance des situations, des profils des habitants et de leurs stratégies migratoires reste encore très limitée.

**La quasi-totalité des personnes vivant en bidonville sur ALM est de nationalité roumaine. Elles sont principalement originaires d'une dizaine de villages différents situés dans les judets de Dolj et Mehedinti. L'organisation sociale des différents bidonvilles semble se déterminer principalement sur la base de l'origine géographique.**

### Répartition géographique des bidonvilles



3. Site de l'Association Nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA) <https://www.elioreso.com/>



## LES INTERVENTIONS DE TRAJECTOIRES

Dans le Maine-et-Loire, Trajectoires intervient aux différents niveaux du déploiement de la stratégie : en accompagnement des institutions sur le pilotage et le volet stratégique ainsi qu'auprès des opérateurs sur le volet opérationnel.

Quelques initiatives ont été menées ces dernières années pour accompagner une partie des ménages vivant en bidonville vers le logement. Plus récemment, Angers Loire Métropole s'est engagée à la création d'un premier site temporaire d'insertion (STI) afin de reloger les habitants du bidonville de Nozay dont l'expulsion était programmée.

Rapidement, ce projet s'est révélé inadéquat, compte tenu des besoins et des capacités des habitants (impossibilité d'accueillir l'ensemble des habitants, sous-location de mobile-homes, etc.). Contrairement à l'espoir de résorption du bidonville, seule une minorité des ménages habitant le terrain de Nozay a pu être accueillie sur le STI. Les autres ont été évacués et ont reformé un nouveau bidonville à proximité de leur ancien lieu de vie.

Mi-2023, la préfecture et ALM ont souhaité impulser une nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrivent les inter-

ventions de Trajectoires : stratégie de résorption des bidonvilles basée sur la connaissance du terrain. Trois axes complémentaires d'action ont ainsi été définis :

- ✱ la mise en place de médiation sociale et scolaire sur l'ensemble des bidonvilles assurant une première connaissance des habitants et de leur orientation vers le droit commun (domiciliation, accompagnement social, santé, école...),
- ✱ la réalisation progressive de diagnostics par Trajectoires sur chaque bidonville avec la formulation de préconisations spécifiques pour travailler à la résorption de chacun des lieux de vie indignes,
- ✱ le développement d'un accompagnement social et d'une gestion collective dédiés à chaque site nouvellement stabilisé en accord avec les préconisations issues des diagnostics.

Aujourd'hui, le pilotage se fait entre l'État et la Métropole, avec l'absence, remarquée, du Conseil Départemental. Les 4 communes concernées par la problématique (cf. carte) sont parties prenantes de la dynamique, mais elles délèguent le pilotage de la stratégie à la Métropole qui mobilise des moyens dédiés : un poste de chargé de mission.

## FREINS ET PROBLÉMATIQUES

Depuis le démarrage de l'intervention à l'été 2023, la mise en place des différentes instances et le déploiement

des différents acteurs sur le terrain laissent entrevoir les points forts et faibles du contexte territorial.



### FORCES

#### Un seul opérateur pour l'ensemble des 3 axes sur le terrain

Pour Trajectoires, il est important que les 3 axes : Médiation (sociale et scolaire)/gestion de site stabilisé/ accompagnement social sur site stabilisé soient portés par des acteurs différents. Actuellement, la situation de monopole crée une interdépendance entre l'opérateur et le programme de résorption.



### OPPORTUNITÉS

#### Un nombre de bidonvilles relativement limité

Au vu du nombre de bidonvilles, il est possible de travailler à la stabilisation et à la résorption de l'ensemble des terrains en parallèle et donc d'avoir une stratégie globale à l'échelle de la métropole.



### FAIBLESSES

#### D'importants moyens financiers et humains

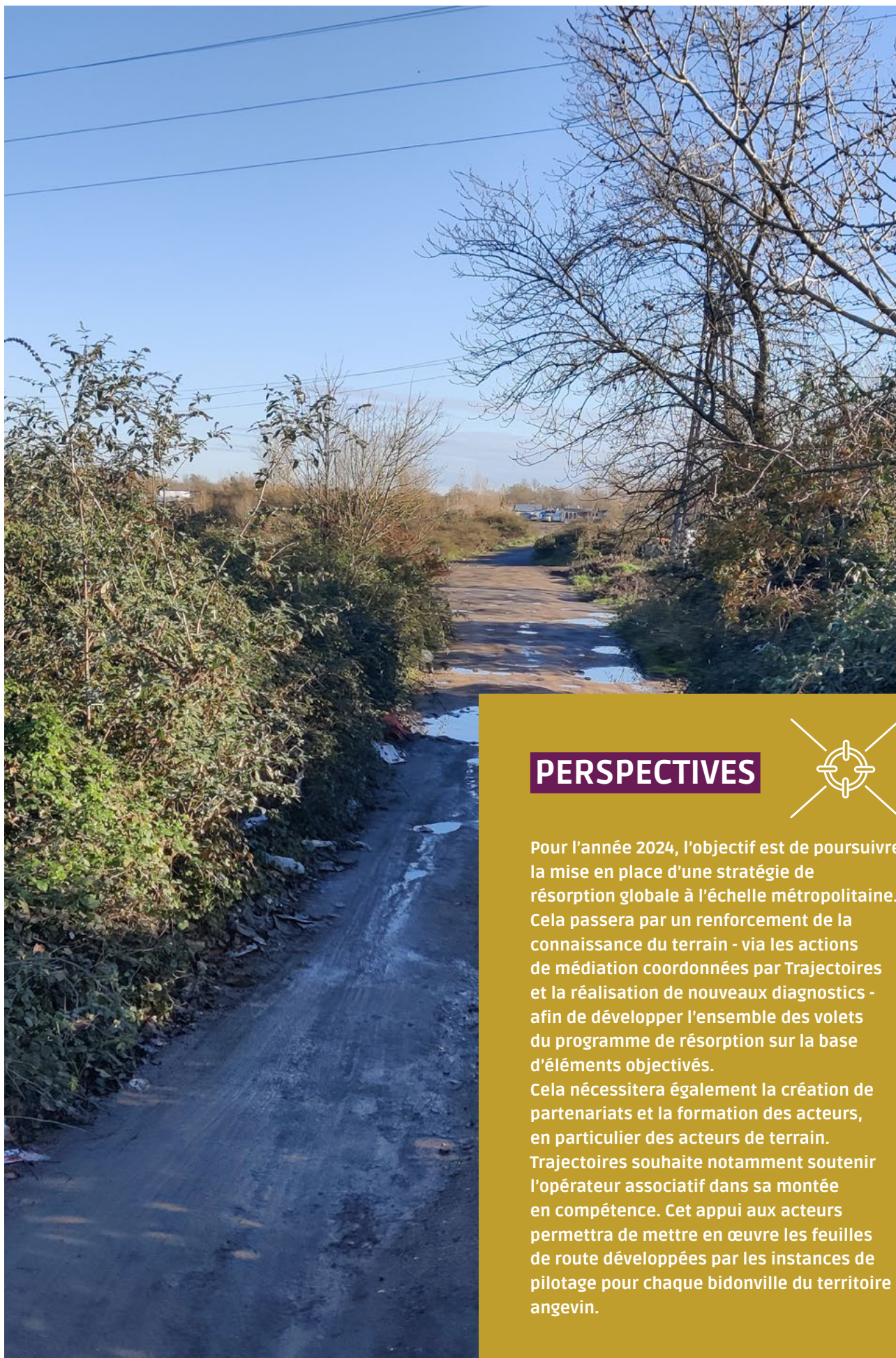
Les moyens tant humains que financiers mis au service du programme de résorption des bidonvilles sont conséquents et permettent la mise en place d'actions concrètes et immédiates.



### MENACES

#### La volonté d'aller (trop) vite

La volonté d'avancer dans la politique de résorption permet de mettre en marche de nombreuses actions essentielles mais crée le risque de ne pas prendre le temps d'avoir la connaissance du terrain suffisante pour construire une réponse adaptée – avec la possibilité de proposer des solutions simplistes ou stéréotypées.



## PERSPECTIVES



Pour l'année 2024, l'objectif est de poursuivre la mise en place d'une stratégie de résorption globale à l'échelle métropolitaine. Cela passera par un renforcement de la connaissance du terrain - via les actions de médiation coordonnées par Trajectoires et la réalisation de nouveaux diagnostics - afin de développer l'ensemble des volets du programme de résorption sur la base d'éléments objectifs.

Cela nécessitera également la création de partenariats et la formation des acteurs, en particulier des acteurs de terrain. Trajectoires souhaite notamment soutenir l'opérateur associatif dans sa montée en compétence. Cet appui aux acteurs permettra de mettre en œuvre les feuilles de route développées par les instances de pilotage pour chaque bidonville du territoire angevin.



# Région Île-de-France, Département des Yvelines (78)

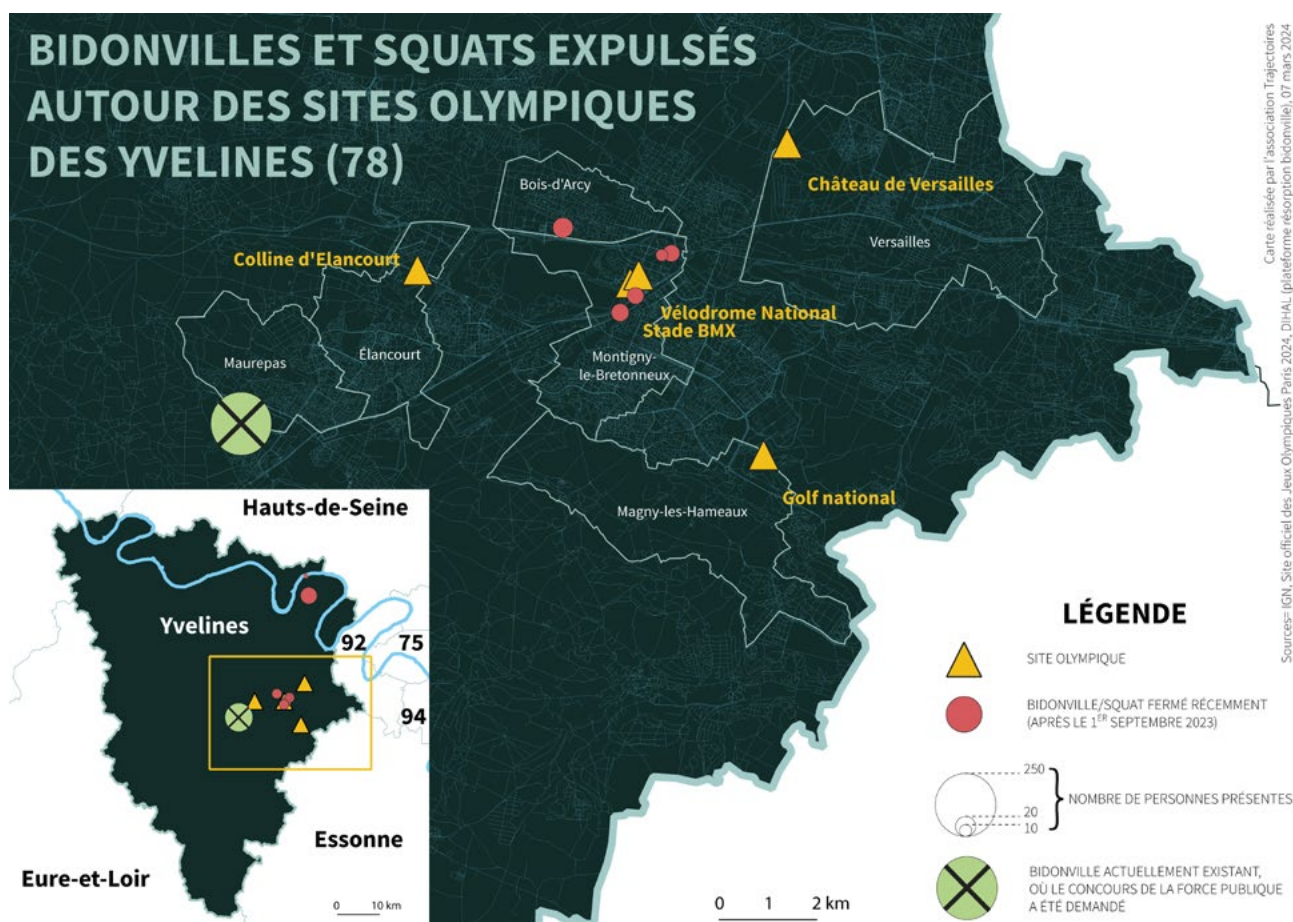
Trajectoires intervient depuis près de quatre années sur le département. L'objectif de l'intervention est double :

- ✧ Mener des diagnostics sociaux des bidonvilles afin d'enclencher une stratégie de résorption la plus adaptée au territoire;
- ✧ Appuyer l'opérateur en charge de l'accompagnement social, Equalis.

Selon la plateforme numérique des acteurs de la résorption des bidonvilles en France, **600 personnes vivent dans 14 bidonvilles**, tous implantés dans le nord-est du département des Yvelines. Malgré la volonté affichée

par la DDETS des Yvelines, une stratégie de résorption des bidonvilles a du mal à se dessiner sur ce territoire. Il reste aujourd'hui difficile de sortir d'une logique d'évacuation des lieux de vie, l'accompagnement social visant l'ensemble des habitants des sites étant trop peu efficient.

Nous avons pu noter ainsi que les bidonvilles situés à proximité de sites olympiques installés dans le département des Yvelines, ont été évacués en fin d'année 2023, laissant supposer que l'organisation des Jeux a un réel impact sur l'accélération de l'évacuation des lieux de vie habités par des Communautaires.



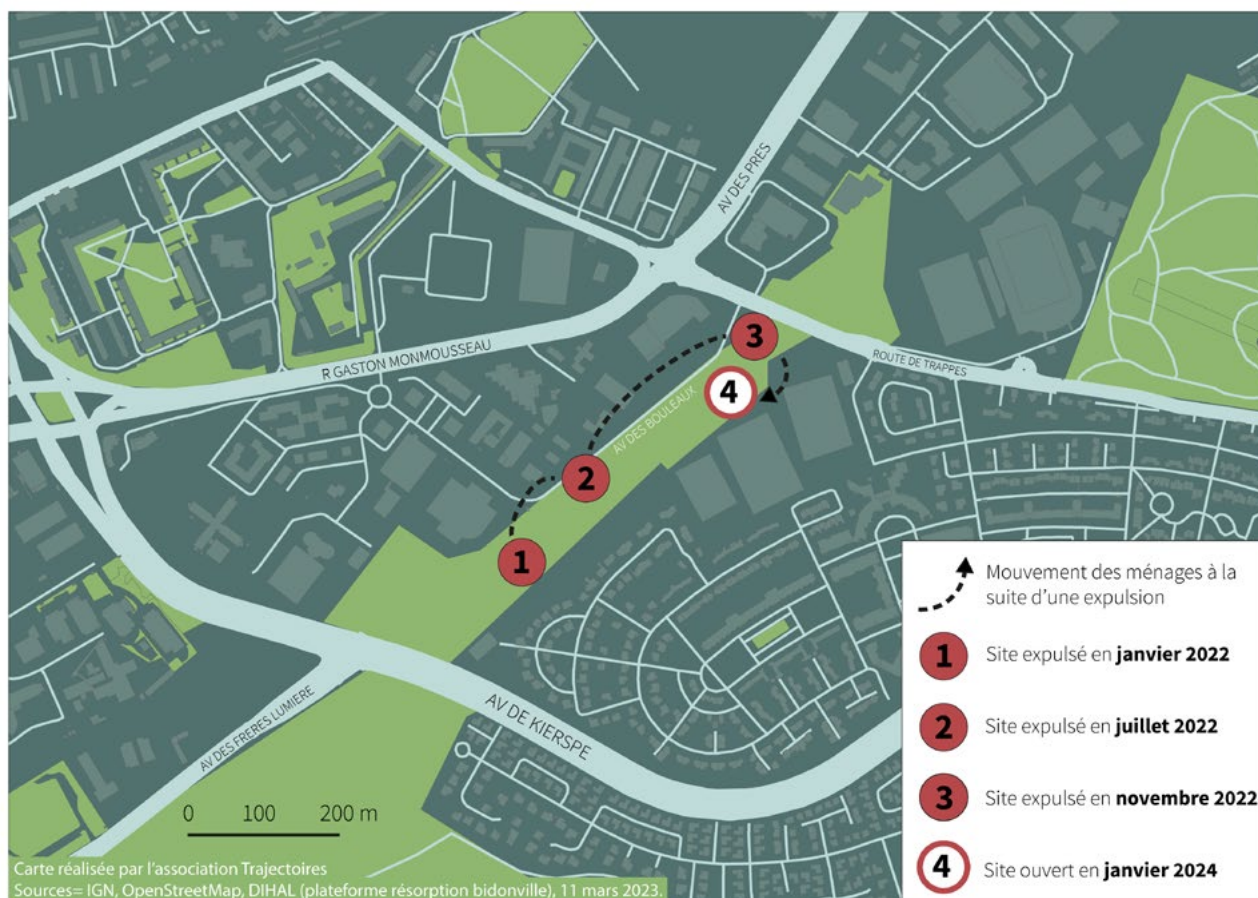
Au-delà de l'impact de l'organisation des Jeux olympiques, Trajectoires a pu suivre le parcours de familles lors des différentes missions menées au cours des années dans le département des Yvelines.

Il en ressort que les familles ont un ancrage territorial très fort dans ce département et restent dans des zones très localisées malgré les évacuations répétées.

La carte ci-dessous représente le parcours de réinstallation de familles dans une bande d'une largeur de 50 mètres et d'une longueur d'à peine 400 mètres à Montigny-le-Bretonneux.

En 2023, Trajectoires a mené deux diagnostics sociaux et a formé l'équipe d'Equalis en charge du suivi social des publics vivant en bidonvilles.

Un diagnostic social a été réalisé dans deux squats situés à Limay. Deux familles y sont présentes et vivent dans deux pavillons inhabités après avoir eu un parcours d'errance suite à différentes évacuations de bidonvilles. Malgré un défaut de maîtrise du français, les deux familles sont clairement dans une logique d'insertion de leurs enfants qui sont scolarisés dans la commune. L'accompagnement social est assuré par Equalis.



Un site beaucoup plus conséquent a été diagnostiqué fin 2023. **24 ménages**, originaires principalement de l'ouest de la Roumanie (Gârla mare, Guloj...) vivent dans des conditions extrêmement précaires à proximité de la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine.

Les situations sociales sont très hétérogènes. **55 % des habitants** sont présents dans le département des Yvelines depuis au moins 10 ans, quand certains sont arrivés depuis seulement quelques mois.

Le site est divisé en deux secteurs, d'une part les familles les plus proches de l'insertion (un tiers de l'ensemble des

ménages du bidonville), de l'autre, les familles beaucoup plus précaires qui vivent dans des abris de fortune dans des zones boueuses. Les premières utilisent leur connaissance de l'environnement administratif et leur bonne maîtrise du français pour instaurer des rapports de dépendance avec les autres. Ces dernières sont venues pour effectuer des travaux agricoles. Le faible volume horaire ne leur permet pas d'accéder à des dispositifs d'insertion dans des logements classiques. La plupart sont obligées de compléter ses revenus par une activité de mendicité. Certaines expliquent partir pendant plusieurs jours d'affilée pour aller mendier dans le Calaisis.



# Région Île-de-France, Département du Val-de-Marne (94)

Sur le territoire du Val-de-Marne, **28 sites** abritant **1079 personnes**, dont **302 enfants**, sont recensés sur la plateforme de résorption des bidonvilles. Les habitants sont pour la plupart installés dans le département depuis de nombreuses années et tirent majoritairement leurs ressources d'activités de ferrailage et de récupération.

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2021, la préfecture du Val-de-Marne a souhaité s'engager dans une stratégie départementale de résorption des bidonvilles et a mandaté Trajectoires sur la base de sa méthodologie pour effectuer des diagnostics de sites installés sur le territoire de villes volontaires : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Villejuif.

Un site sera intégré à la demande de la mairie de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2023.

L'accompagnement social des habitants de ces sites a démarré en février 2022, sous forme d'interventions en « aller-vers ». Il a été confié à trois opérateurs :

- ✱ Emmaüs Solidarités : accompagnement social et accompagnement dans les démarches d'accès à l'emploi ;
- ✱ Première Urgence Internationale : médiation santé ;
- ✱ les PEP94 : médiation scolaire.

Solidarités International, en charge de l'accès à l'eau et de l'amélioration des conditions de vie, a rejoint la stratégie en septembre 2022.

Au cours de l'année 2023 :

- ✱ **4 sites** ont été évacués
- ✱ **1 site** a été fermé après le départ des habitants
- ✱ **1 site** a été résorbé.

L'intervention au cours de l'année 2023 dans le cadre de la stratégie départementale avait pour objectifs :

- ✱ l'intégration de nouveaux sites dans la stratégie départementale de résorption ;
- ✱ la mise en œuvre de la stabilisation des sites et des stratégies d'accompagnement des ménages vivant sur les sites.

Dans ce cadre, la mission Trajectoires s'est articulée autour de cinq axes :

- 1.** le diagnostic et le suivi des lieux de vie ;
- 2.** le suivi de la mise en œuvre de la stratégie en lien avec la DRIHL ;
- 3.** la coordination et l'appui aux opérateurs en charge de l'accompagnement social ;
- 4.** l'évaluation des situations des ménages et élaboration de préconisations de parcours en lien avec les opérateurs et la DRIHL ;
- 5.** l'élaboration en lien avec la DRIHL du cadre de la stabilisation temporaire des sites et de la contractualisation.

# ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

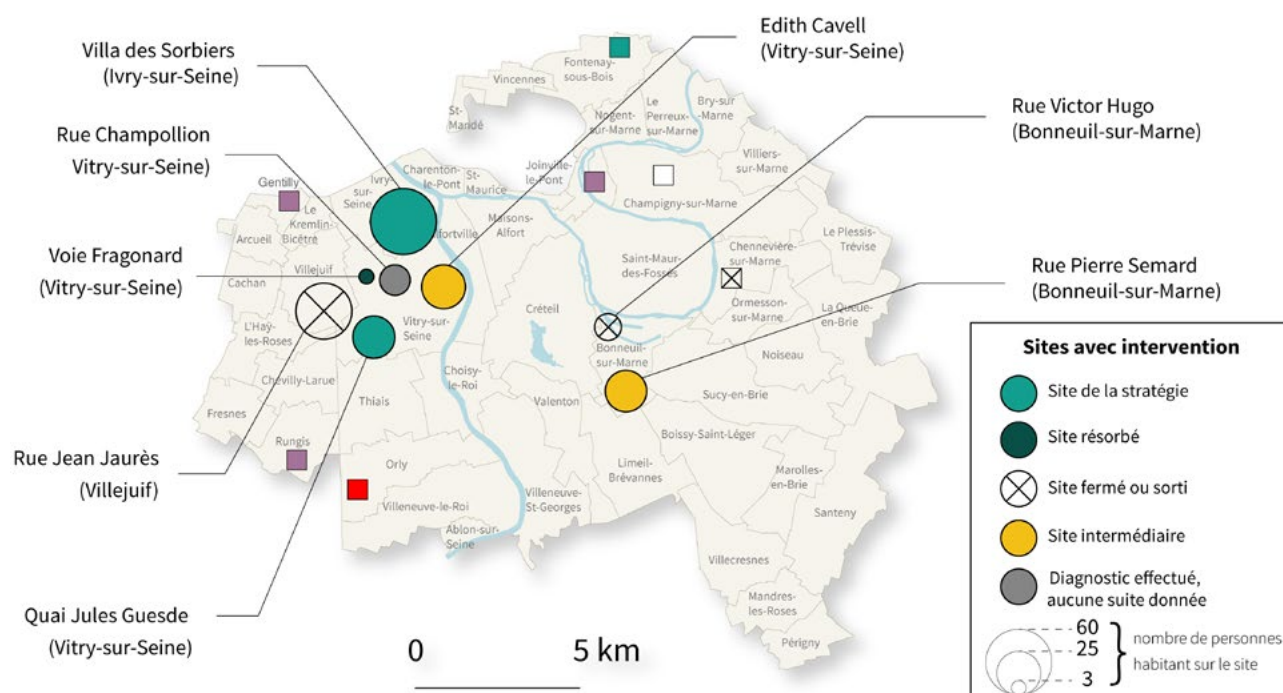
Au cours de l'année, l'intervention des opérateurs dans le cadre de la stratégie a concerné :

- ✧ 5 sites, soient 46 ménages et 142 personnes.

Au cours de l'année 2023 :

- ✧ le site de la voie Fragonard à Vitry-sur-Seine a été résorbé en juillet 2023 après que les habitants ont accédé au logement;
- ✧ le site Victor Hugo à Bonneuil-sur-Marne a été fermé en octobre 2023 après le départ de ses habitants;
- ✧ le site Jean Jaurès à Villejuif a été sorti de la stratégie après la prise d'un arrêté de péril par le maire et du fait de l'absence d'adhésion des habitants à l'accompagnement proposé.

## Les sites du Val-de-Marne sur lesquels Trajectoires a travaillé en 2023



Données collectées et carte réalisée par l'association Trajectoires, avril 2024

### Au cours de l'année 2023 :

**5 sites**  
**142 personnes - 46 ménages**

- 1 site résorbé
- 1 site fermé
- 1 site sorti

### Au 31/12/2023 :

**2 sites**  
**85 personnes - 30 ménages**

- Depuis le démarrage de la stratégie :**
- 2 ménages ont accédé au logement
  - 3 ménages ont accédé à l'hébergement

### Sites avec intervention

- Site de la stratégie
  - Site résorbé
  - Site fermé ou sorti
  - Site intermédiaire
  - Diagnostic effectué, aucune suite donnée
- nombre de personnes habitant sur le site
- 60
  - 25
  - 3

### Sites ayant fait l'objet d'un repérage par Trajectoires

- Site intégrable
- Site non intégrable
- Sans indication
- Emprise
- Evacuation

En fin d'année 2023 : deux sites restent dans la stratégie :

- ✱ le site du quai Jules Guesde à Vitry ne pourra faire l'objet d'une stabilisation temporaire. Le Conseil départemental propriétaire du terrain n'a pas donné suite aux sollicitations de la préfecture.
- ✱ Le site de la Villa des Sorbiers à Ivry-sur-Seine quant à lui pouvait faire l'objet d'une stabilisation temporaire. Le travail préparatoire associant la mairie, la préfecture, la DRIHL et Trajectoires a débuté en septembre 2023. À noter que début mars 2024 ce site a été détruit en totalité par un incendie.

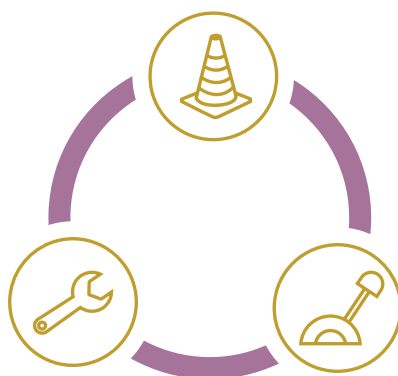
Fin 2023, la stratégie de résorption des bidonvilles du Val-de-Marne se trouve quasiment à l'arrêt en raison d'un certain nombre de freins :

## FREINS

- Pilotage politique et stratégique défaillant
- Adhésion partielle à la méthodologie proposée
- Villes insuffisamment associées
- Délais de prise de décision importants
- Changement d'orientation
- Conventionnement tardif des opérateurs, absence de visibilité

## POINTS D'APPUI

- Méthodologie proposée
- Opérateurs pleinement mobilisés, forts de deux années d'expérience
- Pilotage opérationnel par la DRIHL
- Réunions de suivi préfecture/DRIHL/Trajectoires



## LEVIERS

- Sensibilisation des villes à la résorption des bidonvilles
- Réajustement de la stratégie départementale
- Redéfinition de la gouvernance, du pilotage et du suivi
- Élaboration d'une stratégie d'identification des sites
- Formalisation d'un projet global
- Mise en œuvre d'une convention cadre et d'une convention pluriannuelle avec les opérateurs

## PERSPECTIVES



La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie en l'état apparaît difficilement envisageable. Aussi, pour le premier semestre 2024, nous proposons d'engager avec la préfecture et à la DRIHL un travail de sensibilisation des communes à la stratégie de résorption des bidonvilles. Ce travail permettra de mieux identifier les sites, de mieux prendre en compte les particularités du contexte local ainsi que les orientations, questions et difficultés des villes et de placer les villes au cœur du dispositif de résorption des bidonvilles.

Parallèlement à cette démarche, nous proposons de procéder à un réajustement du projet de la stratégie, en prenant appui sur les constats et en se recentrant sur la méthodologie proposée. Une relance de la stratégie pourrait alors être envisagée pour le second semestre 2024.





# Région Île-de-France, Département des Hauts- de-Seine (92)

Un seul site était recensé sur le département des Hauts-de-Seine en 2023, celui du terrain Louis Jouhaux à Antony pour lequel Trajectoires a été mandatée en septembre

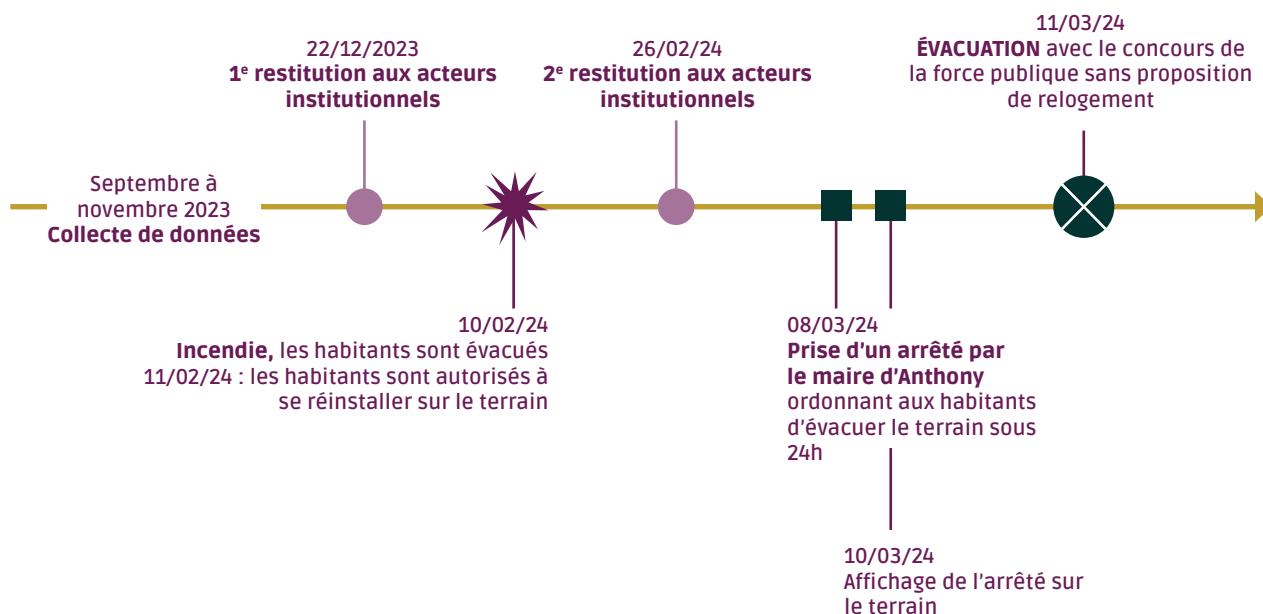
2023 par la préfecture des Hauts-de-Seine pour réaliser un diagnostic.

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les premières installations sur le terrain ont été constatées en 2018 puis plusieurs vagues d'arrivées ont contribué à faire grossir le bidonville. Au cours du diagnostic nous avons rencontré **47 ménages**, soit **191 personnes**, dont **95 mineurs**.

Si le collectif Romeurope Antony intervient de manière continue depuis l'installation (accompagnement dans des démarches d'ouverture de droits, accompagnement dans les démarches de scolarisation, orientations principalement), nous constatons que peu d'interventions associatives ont lieu sur ce terrain.

## CHRONOLOGIE : DU DIAGNOSTIC À L'ÉVACUATION



Une première présentation du diagnostic aux acteurs institutionnels a été effectuée fin décembre 2023, une seconde fin février 2024.

Le diagnostic a permis de faire un état des lieux global de la situation des habitants vivant sur le site et de formuler des préconisations d'accompagnement différenciées vers une sortie du bidonville en prenant en compte les projets et/ou intentions, les capacités et les freins rencontrés par chacun des ménages. Ces préconisations s'inscrivent dans la perspective d'une stabilisation temporaire du site qui serait assortie d'une contractualisation.

Le 10/02/2024 un incendie détruisait une partie des baraques du terrain. Les habitants évacués ont eu l'autorisation de s'y réinstaller et d'y reconstruire les baraques détruites.

Le 8/03/2024, le maire d'Antony prenait un arrêté demandant aux habitants d'évacuer le site sous 24 heures (arrêté affiché sur le site le 11/03/2024). L'évacuation a eu lieu le lendemain avec le concours de la force publique, sans qu'aucune proposition de relogement ne leur soit faite. Les familles se sont dispersées et tentent encore aujourd'hui de trouver un lieu où s'installer.



## PERSPECTIVES



Le site ayant été évacué, aucune suite ne sera donnée aux préconisations du diagnostic.

Début 2024, les Hauts-de-Seine se prévalent de ne plus avoir de bidonville sur le territoire.

Cette séquence interroge l'utilisation faite des diagnostics sociaux par certaines institutions commanditaires et les possibilités d'obtenir en amont des garanties que ces dernières engageront une réflexion en vue de la résorption du bidonville, et, qu'à minima, elles mettront en œuvre un accompagnement des habitants en vue de leur sortie du site.



# Région Centre-Est, Intervention dans le Rhône (69)

## CONTEXTE

En avril 2023, la DDETS 69 a mandaté l'association Trajectoires afin d'apporter une connaissance fine des populations vivant en habitat précaire, notamment en bidonvilles et d'identifier les leviers et freins pouvant impacter l'accompagnement social proposé.

### Trajectoires : une intervention au mandat mal identifié par les acteurs de terrain

Le démarrage de notre mission sur le Rhône s'est inscrit dans un contexte compliqué du fait de l'incompréhension de la part de certains acteurs concernant notre mandat d'intervention. L'association a dû faire part de pédagogie lors des réunions de coordination interassociatives et de celles organisées par la DDETS du 69 pour expliquer sa méthodologie et son positionnement afin de dépasser cette incompréhension.

### La stratégie de résorption des bidonvilles sur le Rhône fortement impactée par la politique d'expulsion massive

Très rapidement le critère de lisibilité relatif à la « durée de vie » des sites sur le Rhône est apparu comme un second défi majeur à surmonter et à prendre en compte dans l'identification des sites ciblés pouvant faire l'objet d'un diagnostic. La stratégie de résorption sur le Rhône se voit notamment impactée comme sur d'autres territoires métropolitains par :

- ✱ La mise sous tension du secteur de l'hébergement,
- ✱ Le nombre conséquent de sites ciblés par les évacuations,
- ✱ Les perspectives d'insertion qui dépendent de la situation administrative des personnes,
- ✱ Les freins à l'accompagnement social observés sur les sites et objectifs dans les diagnostics menés par Trajectoires.

D'après la plateforme Résorption Bidonvilles de la DIHAL, en 2023, **75 sites** composés de **1493 personnes** étaient recensés. Dans **63 %** des cas, il s'agissait d'occupation de bâtiments (squats). **Moins de 20 %** de la population vivant en squat et bidonvilles étaient de nationalité intra-européenne et une **quinzaine de sites** étaient occupés exclusivement par ces mêmes ressortissants européens.

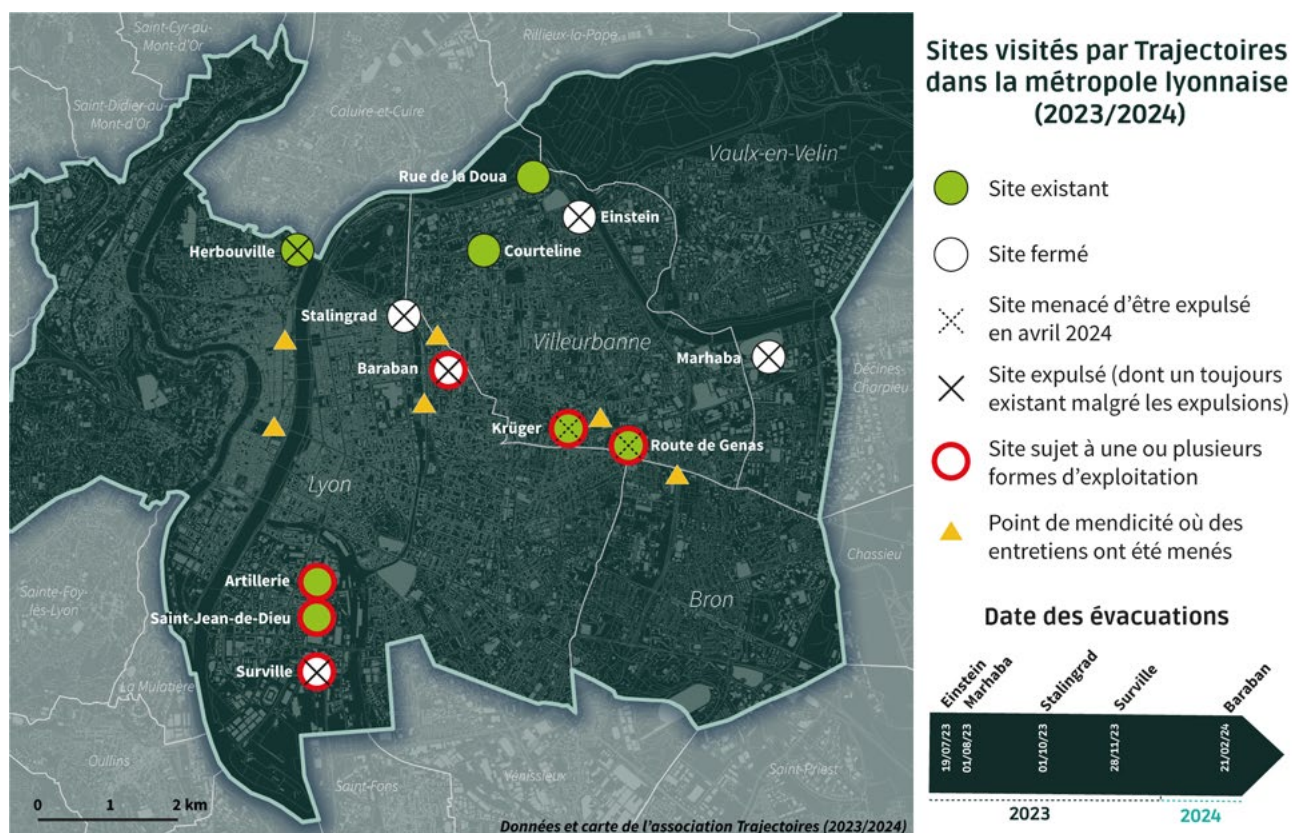
## L'intervention de Trajectoires en 2023 marquée par l'identification des phénomènes de Traite des êtres humains sur le territoire, frein à l'insertion sociale

L'intervention de Trajectoires s'est déployée sur une douzaine de sites en 2023 et dans les villages d'insertion de Lortet (à Lyon) et de Villa Urbana (à Villeurbanne), chacun composé d'une vingtaine de ménages et géré par «Habitat et Humanisme». Ces deux espaces d'insertion ont été pris en compte par Trajectoires afin d'enrichir l'étude des caractéristiques sociologiques des ménages vivant ou passés par les bidonvilles du Rhône. Les entretiens menés auprès des ménages accompagnés au sein de ces deux villages d'insertion ont permis de compléter un panorama des typologies de ménages présents sur le Grand Lyon (origines géographiques communes, liens historiques avec le territoire lyonnais, relations familiales, situations face à la maîtrise du français et à l'emploi, etc.).

Nous avons rencontré pas moins d'une soixantaine de ménages lors cette année et cela nous a permis d'émettre un certain nombre d'hypothèses sur les situations des familles ainsi que les freins à l'insertion.

Comme mentionné un peu plus haut, l'instabilité des sites et leurs évacuations successives participent à l'invisibilité des familles. Au-delà de complexifier l'intervention des acteurs de terrain dont Trajectoires, ce manque de stabilité et de visibilité s'avère être un frein important pour identifier et affiner la connaissance des dynamiques individuelles et collectives dans une perspective d'insertion.

Enfin, les difficultés d'accès à certaines familles sur leurs lieux de vie, ou encore celles d'évoluer dans un environnement peu propice pour mener des entretiens individuels nous ont amenés à développer des stratégies de contournements et notamment à rencontrer certaines personnes sur les lieux d'activités (par exemple, les lieux de mendicité...).



- ⚙ Un certain éloignement vis-à-vis de l'emploi,

- ✧ Une absence de compréhension de l'environnement administratif,
- ✧ Une non-maîtrise du français accompagné d'un illettrisme significatif,
- ✧ Une présence sur le territoire lyonnais depuis de nombreuses années (allant jusqu'à 15-20 ans pour certains d'entre eux)
- ✧ Des projets de vie très flous.



L'accès à différents sites, notamment le site de Baraban situé à Lyon 6 (expulsé en février 2024) fut même régulièrement entravé par des individus ne vivant pas sur les lieux et empêchant l'intervention des acteurs auprès des familles.

Ces observations et le discours des acteurs de terrain reconnaissant des difficultés dans leur travail d'accompagnement nous ont amenés à requestionner le cadre de notre intervention sur le Rhône afin de mettre l'accent sur une meilleure compréhension de ces phénomènes d'emprises et d'exploitation.

C'est dans cet esprit que nous avons proposé une formation « Emprises et Traite des êtres humains » sur Lyon en janvier 2024 présentée comme la première étape de cette nouvelle stratégie.





## PERSPECTIVES



Trajectoires s'inscrit dans l'esprit du 3<sup>e</sup> Plan national de lutte contre l'exploitation et la TEH 2023-2026 et cherchera à impulser une action collective sur les questions d'emprises dans le Rhône pour 2024. Cette mission, pour être efficace, doit s'inscrire dans une dynamique de coordination avec les acteurs associatifs et institutionnels. C'est sous ce volet, composante de son intervention sur le 69, que Trajectoires propose d'impulser ce plan d'action. L'enjeu est d'identifier et d'objectiver ces phénomènes d'emprises qui peuvent s'apparenter à des problématiques de Traite des Êtres Humains (TEH).

# Région Sud, Nice (06)

## CONTEXTE D'INTERVENTION

Depuis 2021, Trajectoires intervient dans les Alpes Maritimes afin d'établir une cartographie des différentes formes d'installations : bidonvilles, squats ou camions. Bien que peu de populations d'Europe de l'Est s'installent dans ce département, les profils et les origines géographiques sont hétérogènes. Sont ainsi présents des citoyens de Bosnie, de Roumanie et de Bulgarie. Si depuis 2022, il n'existe plus de bidonvilles dans ce département, des installations très précaires, proches des voies rapides, y sont constatées. Quelques familles bulgares s'y succèdent au cours de l'année.

### Une migration pendulaire rendant difficile l'accompagnement social

En 2023, le travail de diagnostic a porté sur ces groupes de familles bulgares. Nos recherches ont mis en lumière qu'au total une dizaine de familles pratiquaient une migration pendulaire entre Nice, Marseille et le quartier de Selemetya de la ville de Roussé en Bulgarie. : Ces familles s'inscrivent dans une migration pendulaire et s'installent pour quelques mois par an sur le territoire niçois pour pratiquer la mendicité. Les gains journaliers oscillent entre 40 et 100 € par jour. Ces allers-retours, entre la Bulgarie, Marseille et Nice, expliquent en partie la mise en échec des projets d'accompagnement social dont la scolarisation des enfants.

Les observations et entretiens menés ont montré un faisceau d'indicateurs de traite des êtres humains autour de l'exploitation d'enfants et d'adultes dans la mendicité. Cette situation explique la mise en échec des différents accompagnements proposés par les associations et les services sociaux et nécessite des réponses de la part des autorités judiciaires et de la protection de l'enfance.

## PERSPECTIVES



### Prévention des situations à risque

Afin d'appuyer les acteurs locaux pour la mise en place d'une protection des personnes concernées, en parallèle au travail de documentation des situations relevant potentiellement de la traite des êtres humains, un travail d'identification des acteurs bulgares a été mené.

L'objectif est d'informer et de prévenir les autorités bulgares de ces situations d'exploitation de la mendicité et d'enfance en danger. Un travail en commun afin de lutter contre ces recrutements est à envisager.





# Migration et emprise

Trajectoires s'intéresse aussi à d'autres publics et phénomènes de migration émergents en dehors des bidonvilles. À travers des recherches-actions, l'objectif est de documenter les parcours migratoires (contexte de migration, raisons du départ, parcours et organisation de la migration), les conditions de vie en France, les freins à l'insertion et l'exposition à des risques de traite des êtres humains.



# Le cas de la migration féminine ivoirienne : une émancipation sous contraintes

Trajectoires a débuté en 2022 une étude sur la migration des femmes ivoiriennes présentes à Paris et en situation de rue. Cette étude s'est poursuivie en 2023 afin d'approfondir la compréhension des stratégies de survie qu'elles mettent en place.

La migration ivoirienne est en forte augmentation en Europe comme l'atteste le nombre d'arrivées en Italie, chaque année plus important. Selon les dernières données publiées par le Haut-Commissariat pour les réfugiés, **65 519 migrants** ont débarqué sur les côtes italiennes entre janvier et juin 2023 (+137 % par rapport à 2022 sur la même période). Les femmes représentent environ 10% du total et la plupart d'entre elles sont de nationalité ivoirienne (40%).

Ces données confirment une tendance qui, depuis 2019, caractérise la migration féminine provenant de la route de la Méditerranée centrale. En effet, si jusqu'en 2018 les femmes nigérianes étaient les plus nombreuses à rejoindre le sud de l'Europe, depuis 2019 ce sont les Ivoiriennes.

L'étude menée a permis d'éclairer les raisons du départ et leurs parcours jusqu'en France. On observe ainsi une accumulation de facteurs les ayant poussées à la migration : désir d'émancipation sociale et économique, violences conjugales, mariage forcé, risques d'excision, etc. Si leur projet était d'abord de rejoindre la Tunisie ou le Maroc, notamment en raison des opportunités écono-

miques qu'offraient ces pays, la crise sanitaire mondiale du Covid-19 a eu un impact particulièrement négatif sur les conditions de vie et de travail des populations migrantes. À ces contraintes économiques s'ajoute une montée importante de la xénophobie et des violences à l'encontre des migrants subsahariens, particulièrement en Tunisie, qui poussent une partie de ces femmes à poursuivre leur parcours jusqu'en Europe. Cependant, une fois arrivées en France, les freins administratifs auxquels elles font face les poussent à adopter diverses stratégies pour survivre et se maintenir sur le territoire, pouvant parfois les exposer à de nouveaux risques.





# Les chemins heurtés des mineurs non accompagnés

Depuis de nombreuses années, Trajectoires s'intéresse aux parcours des mineurs non accompagnés (MNA) et a réalisé plusieurs travaux pour éclairer leur situation en France. L'association a notamment mené des études auprès de jeunes en errance dans plusieurs grandes métropoles françaises qui ont montré les risques auxquels ils étaient exposés à leur arrivée en France : emprise chimique, traite des êtres humains, violences, etc.

La méthodologie proposée par Trajectoires vise à mieux connaître les groupes et dynamiques en présence ainsi que le contexte institutionnel et associatif local afin de favoriser par la suite la coordination des acteurs de la protection de l'enfance et de la justice pour garantir une meilleure protection de ces mineurs.

En 2023, à la demande du Service éducatif du centre de jeunes détenus (SECJD) de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'association Trajectoires a mené une étude qui analyse les parcours des mineurs non accompagnés placés en détention au quartier des mineurs de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (MAFM) entre janvier et juin 2022. Cette recherche se fonde sur 29 entretiens individuels auprès de jeunes détenus à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Ce travail a été complété par des rencontres auprès des professionnels intervenant à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis du SECJD, de l'administration pénitentiaire, de l'éducation nationale et des services sanitaires de la MAFM. Ce travail a permis de mieux cerner le contexte familial, les parcours de ces jeunes, l'impact des consommations, leurs aspirations. L'étude s'est attachée à distinguer les parcours des jeunes marocains et ceux des jeunes algériens. Souvent confondus, des différences significatives existent cependant entre

ces deux groupes. Les MNA marocains de l'échantillon décrivent un contexte de conflits conjugaux marqué par des violences et des négligences à leur égard. Dès leur jeune âge, ils ont cherché à s'éloigner de leur famille et se sont inscrits dans une socialisation de rue. Les conséquences en sont une déscolarisation précoce : **80% des MNA marocains** de l'échantillon ont quitté l'école avant la fin du primaire, et subissent une exposition aux produits stupéfiants : **70%** disent avoir fumé du cannabis avant leurs 12 ans. Cette consommation précoce de toxiques est susceptible d'occasionner chez eux des troubles neurocognitifs. Chez les jeunes algériens, l'errance dès le jeune âge est très rare : **78%** d'entre eux ont *a minima* un niveau collège. S'il existe des violences conjugales, elles ne constituent pas un motif de départ du foyer familial ou du pays. Le choix de partir s'inscrit dans un objectif de réussite économique et professionnelle, partagé, voire financé par la famille. Les jeunes MNA algériens de l'échantillon indiquent la présence de membres de leur famille établis en France qui auraient pu servir de soutien pour leur projet migratoire. Les prises de stupéfiants (médicaments détournés, alcool) avant le départ sont décrites comme récréatives plutôt qu'addictives. La moyenne d'âge des premières consommations se situe à 15,5 ans.



Après avoir échoué à demeurer chez des proches en France (Algériens) ou dans des foyers de l'enfance en Espagne (Marocains), les MNA de l'échantillon expliquent avoir rejoint des pairs vivant en squat. En France, ces endroits sont décrits comme les lieux de recrutement des nouveaux arrivants vers la délinquance. Après quelques semaines les MNA expliquent avoir basculé dans un quotidien centré autour de la consommation chronique de produits (médicaments, alcool, cannabis, cocaïne) et la commission de délits à répétition (vente de stupéfiants, vols à l'arraché, cambriolages, etc.). Les recruteurs appelés par les jeunes : les *libeurs* ont procédé de la manière suivante. Ils ont commencé par leur distribuer des médicaments fortement addictifs (Rivotril et Lyrica) afin de créer une dépendance et des besoins financiers quotidiens. La consommation du Rivotril à haute dose est décrite comme désinhibant et facilitant les passages à l'acte. Par rapport à la perpétuation d'activités délictueuses, en cas de désobéissance, les *libeurs* les menaçaient ou leur faisaient subir des sévices physiques et sexuels. Les plus âgés expliquent qu'après un ou deux ans, ils s'affranchissent plus ou moins de ces « chefs » en indiquant que la consommation de produits les ancre dans ce fonctionnement.

À Fleury-Mérogis, la plupart des MNA se sont déjà croisés à « l'extérieur ». Ils disent connaître aussi une partie des détenus majeurs situés au-dessus et en dessous des ailes du quartier mineur. Les échanges avec ces détenus sont quotidiens. À travers les fenêtres, ils communiquent et font passer divers produits. Les majeurs fournissent les mineurs en cigarettes, en cannabis, en médicaments et en cocaïne. Les MNA les payent par le biais de recharges téléphoniques ou à travers l'échange de Diazépam prescrit en détention.

Les MNA algériens de l'échantillon perçoivent la formation professionnelle comme un moyen d'apprentissage de métiers leur ouvrant des possibilités de travailler en France régulièrement ou irrégulièrement. Ils souhaiteraient que cette formation puisse être poursuivie en sortie de détention dans un lieu transitoire « entre le foyer et la prison » pour éviter de retomber dans leur vie d'avant. Les MNA marocains de l'échantillon ont davantage de difficultés à se projeter et semblent souffrir de séquelles liées à leur parcours d'errance précoce. Ils évoquent surtout l'Espagne comme lieu d'installation finale avec des possibilités de régularisation qu'ils jugent plus accessibles qu'en France.

Les principales recommandations qui ressortent de cette étude sont les suivantes :

- ✧ L'évaluation pluridisciplinaire médico-psychosociale des MNA, dès leur arrivée en détention, permettrait de définir des axes de travail coordonnés entre les différents services de la détention. Elle favoriserait le repérage des profils vulnérables (jeunes abusés sexuellement, victimes de TEH, primo-arrivants, etc.).
- ✧ La prise en charge en santé générale et mentale doit être nettement développée (addiction, santé mentale, dentaire, etc.).
- ✧ Les liens constants entre quartiers majeurs et mineurs empêchent les jeunes de se sentir en sécurité et de se soigner. Cet aspect est à prendre en compte dans le processus de réinsertion.
- ✧ La question de la formation professionnelle, débutée en détention, puis poursuivie à l'extérieur représente un outil d'adhésion pour un projet de sortie et d'éloignement des réseaux.
- ✧ La présence de structures éloignées et contenant capables d'accueillir ces mineurs semble être un sas nécessaire pour qu'ils ne retombent pas dans la délinquance et les consommations dès leur sortie.



# Évaluation des risques de traite parmi les réfugiés ukrainiens dans les pays limitrophes

**Le projet a consisté à mener une recherche-action sur les risques de traite des êtres humains (TEH) parmi les réfugiés ukrainiens installés en Roumanie et en République de Moldavie suite au déclenchement de la guerre par la Russie en février 2022.**

Depuis l'effondrement de l'URSS, l'Ukraine est confrontée à la traite des êtres humains sur le territoire national et à l'étranger. Le conflit d'ex-Yougoslavie a entraîné des recrutements de nombreuses femmes et adolescentes ukrainiennes. Des réseaux de TEH dans ces pays se sont structurés depuis. Le conflit dans la région du Donbass, en 2014, a élargi la gamme des profils de victimes aux hommes et aux mineurs dans le cadre du travail forcé et de l'enrôlement forcé pour combattre. Cet historique et le profil des réfugiés, principalement femmes et enfants, nous ont semblé préoccupants, nécessitant une évaluation fine des risques.

Grâce au soutien de la fondation de France, nous avons mené une série de missions de terrain, à Bucarest, à la frontière avec l'Ukraine (Rădăuți, Suceava, Iasi) et à Chisinau (République de Moldavie). Les entretiens auprès des réfugiés, des acteurs associatifs, des autorités judiciaires et de protection des victimes concluent à l'absence de phénomènes d'exploitation et de traite visant les réfugiés ukrainiens. Les quelques cas identifiés demeurent limités. Ils sont dus à des individus profitant opportunément des situations de vulnérabilité de réfu-

giées ukrainiennes. En revanche, les réseaux criminels roumains et moldaves ne semblent pas avoir ciblé les réfugiées ukrainiennes pour les exploiter sexuellement ou par le travail. Ce constat a été étayé en Roumanie par nos entretiens avec les services d'enquêtes, les ONG de protection et l'agence nationale de lutte contre la traite des êtres humains. Du côté de la République de Moldavie, nos entretiens dans les centres pour réfugiés, avec le personnel du UNHCR (haut-commissariat aux réfugiés), les procureurs en charge de la lutte contre la TEH et les ONG aboutissent à la même conclusion. La principale hypothèse expliquant cette situation inattendue et positive est que l'attention portée aux risques de TEH par la communauté internationale, dans les pays limitrophes de l'Ukraine, rend, pour les réseaux criminels, nettement plus risquée l'exploitation des réfugiés. Les trafiquants semblent prendre en compte cet aspect en évitant de recruter des ressortissants ukrainiens. En revanche, les victimes moldaves et roumaines continuent d'être exploitées sur place et dans toute l'Europe, sexuellement, pour le travail, la mendicité ou dans la contrainte à commettre des délits.



# Partie 3

## Plaidoyer et Communication



# Participation aux travaux d'écriture pour l'élaboration du 3<sup>e</sup> plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains

Le risque d'être exposé à des réseaux de traite des êtres humains et à des situations d'emprise et d'exploitation est élevé pour les personnes vivant en squats et bidonvilles, indépendamment de leur origine. La situation précaire des habitants, accentuée par les expulsions, ainsi que l'absence d'intervention extérieure favorisent l'organisation de réseaux criminels qui se développent à l'abri des regards. Au cours de l'année 2023, Trajectoires a réalisé des actions de plaidoyer afin que les phénomènes d'emprise et de traite des êtres humains soient mieux pris en compte dans les différentes politiques publiques liées à la stratégie de résorption des bidonvilles.

Dans le cadre des travaux d'élaboration du 3<sup>e</sup> plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains, Trajectoires a participé aux groupes de travail organisés par la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). 8 ateliers ont ainsi été proposés au cours des mois de mai et juin 2023 portant sur les mesures transversales du plan, l'exploitation sexuelle, la mendicité forcée et la contrainte à commettre des délits ainsi que sur l'exploitation par le travail. Au cours de ces différents ateliers, Trajectoires a veillé à ce que les victimes d'exploitation en bidonvilles soient prises en compte dans l'ensemble des réflexions institutionnelles.

En complément de cette participation active à l'ensemble des travaux organisés par la MIPROF, Trajectoires a adressé deux courriers à la Secrétaire générale de la MIPROF, Mme Roxana Maracineanu, afin de lui exposer d'une part les constats et enjeux repérés issus de nos travaux sur le terrain et d'autre part, de lui soumettre des pistes de réflexion à prendre en compte dans le 3<sup>e</sup> plan. Trajectoires a porté la prise en compte spécifique des victimes vivant en bidonvilles dans le futur mécanisme national d'identification, d'orientation et de protection des victimes de traite des êtres humains (MNIOP). De plus, des propositions ont été transmises concernant des méthodes pour le repérage et la protection des victimes mineures vivant en bidonvilles. L'association a également présenté des pistes de réflexion innovantes pour mieux identifier et protéger les victimes d'exploitation économique en leur proposant un éloignement de leur lieu de vie tout en maintenant leurs ressources économiques.

L'ensemble de ces actions de plaidoyer a permis une prise en compte effective des victimes d'exploitation et de traite des êtres humains vivant en bidonville, notamment des victimes mineures, dans le 3<sup>e</sup> plan d'action national qui a été annoncé le 11 décembre 2023. Nous resterons mobilisés afin de veiller à l'effectivité de la mise en œuvre de ces mesures.

# Webinaire « De l'errance à la détention : les chemins heurtés des mineurs non accompagnés »

JANVIER 2023

De l'errance à la  
détention : les  
chemins heurtés des  
mineurs non  
accompagnés

Trajectoires

Un webinaire a été organisé le 18 décembre 2023 afin de présenter la recherche réalisée par Trajectoires « De l'errance à la détention : les chemins heurtés des mineurs non accompagnés », par Fairouz Idbihi et Olivier Peyroux.

Ce webinaire était organisé juste avant le procès dit du « Trocadéro » qui s'est tenu du 9 au 12 janvier 2024, au tribunal correctionnel de Paris. Six ressortissants algériens, âgés de 23 ans à 39 ans, comparaissaient pour « traite d'êtres humains », « recel de vol », « trafic de médicaments et de stupéfiants ». Ils étaient suspectés d'avoir encouragé des mineurs isolés d'origine marocaine et algérienne à se droguer pour les contraindre ensuite à commettre des délits.

À l'issue du procès, les six prévenus ont été reconnus coupables de traite des êtres humains aggravée à l'encontre de 17 mineurs et condamnés à des peines allant de quatre à six ans de prison ferme.

Le webinaire a réuni une centaine de participants de différentes institutions et associations. La captation a ensuite été partagée en ligne et a comptabilisé plus de 220 vues.

Il est à présent disponible sur notre site internet.

# En 2023, Trajectoires fait peau neuve : une nouvelle identité pour une meilleure visibilité

Les travaux de l'association, que ce soit dans le cadre de la résorption des bidonvilles ou des études sur les migrations et l'emprise, étaient jusqu'à présent principalement diffusés au niveau local. Afin de mieux faire connaître les problématiques des publics auxquels s'intéresse Trajectoires, l'association a développé une stratégie de communication à travers différentes actions.

En 2023, l'association Trajectoires a pris une nouvelle dimension en développant son activité au niveau national et en inscrivant son intervention sur certains territoires de manière plus pérenne. Pour répondre à ce développement, l'association a accru ses effectifs et repensé son organisation. Il paraissait alors nécessaire de tendre vers des outils plus professionnels et modernes, valorisant les activités menées au niveau national.

Dans cet objectif, la refonte du site internet et de la charte graphique paraissait nécessaire pour mieux rendre compte du professionnalisme de l'activité. La première étape a vu la création d'un nouveau logo par Maël Pajot, étudiant en graphisme.



L'activité de l'association s'étant élargie à d'autres publics en migration, la mention « squats et bidonvilles » a été

remplacée par un globe terrestre. Afin de rappeler les parcours non linéaires et parfois jonchés de ruptures, un tracé a été ajouté le long du nom Trajectoires.

Dans un deuxième temps, la graphiste Marie Gourmelon a accompagné l'association dans l'élaboration d'une charte graphique afin de rendre les rapports et présentations plus attrayants. Des pictogrammes ont également été réalisés afin de soutenir la communication en externe, notamment lors des diverses formations que réalise Trajectoires.

Dans cette même logique, le site internet a été intégralement revu permettant une meilleure lisibilité des diverses actions que mène aujourd'hui Trajectoires et rendant compte de l'évolution et du développement de ses activités. Ce site a été conçu afin d'exposer :

- ✧ Les modalités d'intervention de l'association ;
- ✧ Les territoires d'intervention ;
- ✧ Les thématiques d'expertise ;
- ✧ La diversité des profils des membres de l'association.





# Partie 4

## Les perspectives 2024

# Emprise et bidonvilles : Les freins repérés et les propositions de Trajectoires pour les dépasser

Les multiples barrières dont s'est entourée l'Europe conduisent inévitablement à l'organisation de passages clandestins et donc à la mise en place de toute une économie de la migration. Des mécanismes similaires existent aussi au sein des Communautaires, même s'ils sont très peu identifiés et attribués à des fonctionnements culturels. Ainsi lorsqu'on évoque la question des bidonvilles et de l'immigration de façon générale, une image associée n'est jamais loin : celle des trafics et/ou du passeur qui, régulièrement, défraie la chronique. Côté militants associatifs, l'existence de formes d'emprise a longtemps été niée, par peur d'alimenter les discours stigmatisants relayés par la presse et par les politiques. Très peu étudié, le sujet reste sensible, voire tabou.

Le risque d'être exposé à des réseaux de traite des êtres humains et à des situations d'emprise et d'exploitation est élevé pour les personnes vivant en squats et bidonvilles, indépendamment de leur origine. La situation précaire des habitants, accentuée par les expulsions, ainsi que l'absence d'intervention extérieure favorisent l'organisation de réseaux criminels qui se développent à l'abri des regards.

**Ces situations d'exploitation et d'emprise constituent des obstacles à l'accompagnement social des personnes et mettent à mal les actions de résorption des bidonvilles et d'insertion sociale portées par la DIHAL.**

Dans le cadre des diagnostics que l'association Trajectoires conduit dans les territoires concernés par la mise en œuvre d'une politique de résorption des



bidonvilles, les phénomènes d'emprise et d'exploitation suivants ont été identifiés, sans que cette liste soit exhaustive :

- ✧ Recrutement, par différents moyens, de personnes depuis les pays d'origine et/ou d'installation;
- ✧ Système d'usure (prêt d'argent informel à taux prohibitifs) afin de financer le trajet jusqu'au pays de destination et/ou de payer des « services » censés permettre un accès à un logement et à des allocations;
- ✧ Unions précoces qui peuvent conduire à des situations d'exploitation domestique;
- ✧ Mendicité forcée (majeurs, mineurs);
- ✧ Exploitation sexuelle (Femmes, hommes, majeur(e)s, mineur(e)s);
- ✧ Contrainte à commettre des délits;

- ✧ Commissions sur les rémunérations prélevées par des intermédiaires afin d'accéder aux emplois légaux;
- ✧ Location d'emplacements (marchand de sommeil) dans certains bidonvilles obligeant les ménages à verser mensuellement des sommes comprises entre 150 et 200 euros aux organisateurs de ce système;
- ✧ Détournement d'une partie des prestations sociales;
- ✧ Magasins clandestins obligeant les ménages à s'y fournir en denrées alimentaires (jusqu'à 300 euros mensuels par ménage sur certains sites);

Dans ce contexte, le repérage des situations d'emprise et d'exploitation est essentiel pour mieux protéger les victimes et permettre la poursuite des auteurs.

## LE REPÉRAGE DES VICTIMES D'EXPLOITATION VIVANT EN SQUATS ET BIDONVILLES

Le repérage des situations d'exploitation et/ou de traite des êtres humains nécessite la formation de l'ensemble des acteurs de terrain (associations, EDS, PMI, ASE, police, etc.) afin qu'ils soient sensibilisés et outillés pour signaler toute situation d'exploitation dont ils ont connaissance.

Le repérage doit également passer par une mobilisation partenariale de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs engagés dans la politique de résorption des

bidonvilles. De nombreux professionnels (travailleurs sociaux, agents municipaux, agents de l'éducation nationale, médiateurs scolaires, etc.) interviennent auprès des personnes concernées, mais peu d'instances partenariales ont été formalisées pour permettre l'échange et la transmission d'informations. Le futur mécanisme national d'identification et d'orientation devrait permettre de signaler tout type d'exploitation repérée, puis d'étudier, de manière approfondie grâce aux expertises des différents partenaires, la situation des victimes.

## UN SYSTÈME DE PROTECTION DES VICTIMES PEU ADAPTÉ À LA SPÉCIFICITÉ DES BIDONVILLES

Aujourd'hui, très peu d'enquêtes sont menées, que ce soit à l'échelle nationale ou locale sur ces différentes formes d'exploitation. Ces trafics bloquent l'insertion sociale des personnes et génèrent pour la société des préjudices financiers très conséquents. Sans une protection efficace, la lutte contre ces phénomènes est limitée. En effet, malgré un nombre élevé de personnes victimes, la plupart n'osent pas porter plainte, notamment par crainte de représailles. Le système français de protection des témoins consiste à préserver l'adresse exacte du

témoin dans les affaires dans lesquelles le risque de pression est modéré, et son identité dans les affaires graves où des menaces précises sont identifiées. Ce fonctionnement limite les signalements par les acteurs de terrain qui ne se sentent pas suffisamment protégés.

Or, dans le cas des personnes vivant en squats et bidonvilles, des limites spécifiques apparaissent :

- ✧ Aucune mesure ne permet d'extraire la victime et son entourage de son lieu de vie pour l'éloigner du lieu



d'emprise et la protéger, sauf pour les victimes identifiées de la TEH;

- ✱ Déposer plainte peut engendrer la fin de la mise en relation avec l'employeur, certaines entreprises ne recrutant que via ces intermédiaires, et de fait la fin des moyens de subsistance et une augmentation de la vulnérabilité;
- ✱ Un risque élevé de représailles par l'agresseur, mais également par ses lieutenants sur le terrain ou dans le pays d'origine sur les proches de la victime;
- ✱ En cas de départ de la victime de son lieu de vie, pas de transmission automatique du suivi social à une association pour assurer la continuité des droits des personnes, notamment en cas de changement de département (risque d'interruption des droits).

En outre, si des dispositifs spécifiques permettent de protéger les victimes de traite des êtres humains, l'essentiel des places d'hébergement d'urgence est aujourd'hui mobilisé par les victimes d'exploitation sexuelle, comme le souligne la CNCDH dans son rapport d'évaluation du 2<sup>d</sup> plan d'action national contre la TEH paru le 12 janvier 2023. Ces places sont également difficilement accessibles à des familles. Par ailleurs, les habitants des squats et bidonvilles intracommunautaires ne sont pas éligibles aux conditions matérielles d'accueil prévues pour les demandeurs d'asile. Ils ne reçoivent aucune aide financière leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

## UNE PROTECTION PEU OPÉRANTE DES ENFANTS VIVANT EN SQUATS ET BIDONVILLES

La protection des enfants vivant en squats et bidonvilles, dont le nombre est estimé entre 8 000 et 12 000, est un enjeu majeur de la stratégie de résorption. Là encore, de nombreux acteurs sont amenés à travailler au contact de ces enfants : travailleurs sociaux, médiateurs scolaires, enseignants, services de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse... Il est essentiel que l'ensemble de ces professionnels puissent avoir une meilleure connaissance du cadre législatif et des dispositifs de protection de l'enfance afin de faciliter l'accompagnement de ces enfants et de leurs familles. Il est également primordial qu'ils puissent être mieux outillés pour pouvoir identifier les situations de précarité liées aux conditions de vie des situations liées à des maltraitements réelles et avérées.

En effet, encore trop peu de situations d'enfance en danger sont signalées par les professionnels travaillant au contact de ces enfants. En outre, différents facteurs (emprise, religion, retours au pays...) peuvent mettre à mal les mesures de protection proposées par les travailleurs sociaux.

La stabilisation et la sécurisation des bidonvilles apparaissent être une solution pour permettre à ses habitants de s'insérer.

Ce positionnement se fonde sur deux constats :

- ✱ Une saturation des dispositifs d'hébergement et de logement qui, de fait, laisse les habitants des bidonvilles sans réelle solution de sortie;
- ✱ Une stabilisation *de facto* de nombreux bidonvilles.



# Stabilisation et sécurisation des bidonvilles ou la première étape vers l'insertion des habitants des bidonvilles

Au sein de Trajectoires, nous sommes arrivés à la conclusion que la stabilisation et la sécurisation des bidonvilles et de leurs habitants, peuvent être une solution pour permettre à ces derniers à terme de s'insérer.

Ce positionnement se fonde sur deux constats :

- ✱ Une saturation des dispositifs d'hébergement et de logement qui, de fait, laisse les habitants des bidonvilles sans réelle solution de sortie
- ✱ Une stabilisation *de facto* de nombreux bidonvilles.



# UN QUASI IMPOSSIBLE ACCÈS AUX DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT POUR LES HABITANTS DES BIDONVILLES

Dans son dernier rapport « l'état du mal-logement en France 2024 », la fondation Abbé Pierre constate que « l'année 2023 restera celle d'une aggravation alarmante de la crise du logement (...). Faute d'une réponse suffisante, ce sont des milliers de personnes qui ne disposent toujours pas d'un hébergement (...) »<sup>4</sup>. Le constat est sans appel, la fondation le rappelle : « malgré un niveau record de places d'hébergement, dans le parc généraliste (203000) ou dans le dispositif national d'accueil (110000), le 115 n'a jamais été aussi engorgé. Chaque soir, en novembre 2023 près de 8000 personnes y sont refusées, faute de places, dont 2400 mineurs »<sup>5</sup>.

Même constat du côté du logement social : « des demandeurs de logement social sont en concurrence pour accéder à un logement locatif quand la demande est quatre à cinq fois supérieure à l'offre disponible actuellement »<sup>6</sup>.

La durée moyenne d'obtention du logement social est d'environ deux ans et demi<sup>7</sup> sur l'ensemble du territoire national, mais le délai s'étendait en région parisienne à 36 mois en 2019<sup>8</sup>. Ce n'est qu'une moyenne, car d'autres critères semblent être pris en compte pour expliquer les refus ou la plus grande lenteur du traitement des demandes d'accès au logement social. Ainsi, « les bailleurs sociaux considéraient que les familles immigrées comme des catégories à risque, le risque pouvant être lié à un problème financier (non-paiement des loyers), un problème culturel (mode de vie différent de celui des autochtones) ou à un problème d'insécurité (dégradations, violence...) » et de fait ces dernières ont beaucoup plus de difficultés à accéder à un logement social. Ainsi, selon les caractéristiques du ménage, la durée moyenne peut varier de moins de deux mois à plus de six ans<sup>9</sup>.

Dans ce contexte où l'anti-tsiganisme est fort et où les stéréotypes sont légion, il est facile d'en conclure que

les populations habitant les bidonvilles ne sont pas les mieux loties pour accéder à des dispositifs d'hébergement et/ou de logement.



4. <https://www.fondation-abbé-pierre.fr/sites/default/files/2024-01/REML2024.pdf>

5. Ibid, p.146

6. Ibid, p.146

7. Les déterminants de la durée d'accès à un logement social Liliane Bonnal, Rachid Boumahdi, Pascal Favard dans Revue économique 2012/4 (Vol. 63), pages 721 à 741

8. <https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2020-08-18.pdf>

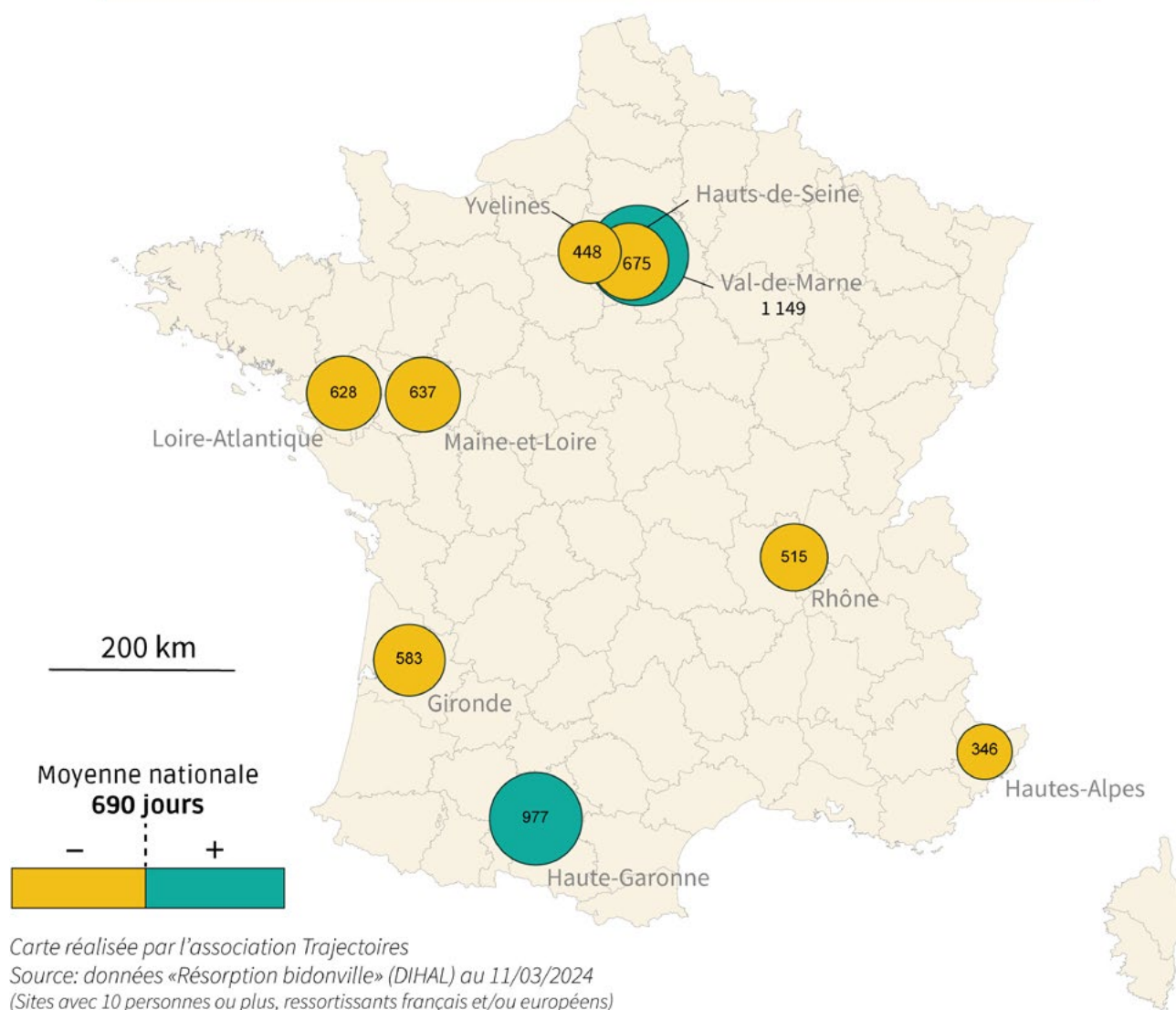
9. Les déterminants de la durée d'accès à un logement social Liliane Bonnal, Rachid Boumahdi, Pascal Favard dans Revue économique 2012/4 (Vol. 63), pages 721 à 741

## LA STABILITÉ DE FAIT DES BIDONVILLES

Les éléments que nous avons pu analyser de la plateforme « Résorption-bidonvilles » mise en place par la DIHAL sont très instructifs. Même s'il faut prendre en compte une marge d'erreur<sup>10</sup>, il n'en reste pas moins que

la durée moyenne d'existence d'un bidonville en France, habité par des ressortissants communautaires en début d'année 2024, est de 690 jours, soit près de 23 mois.

### Durée moyenne d'existence en jours d'un bidonville/squat dans les départements d'intervention de Trajectoires



Il existe de fortes disparités entre les territoires et certains résultats peuvent être trompeurs : une durée moyenne élevée peut s'expliquer par la présence longue d'un

bidonville sur un territoire du fait qu'une procédure d'évacuation n'a pas pu être engagée à cause de la difficulté à identifier le propriétaire d'une parcelle occupée<sup>11</sup>.

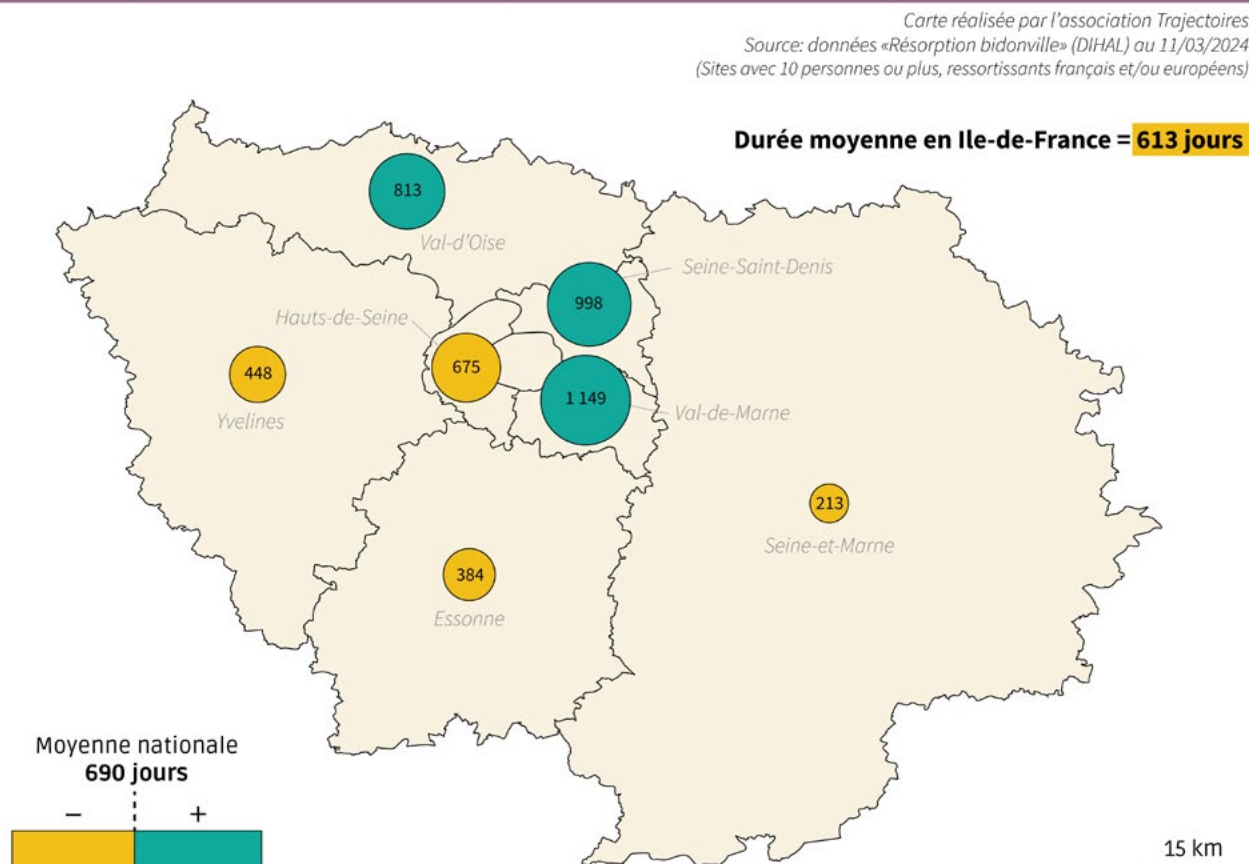
<sup>10</sup>. Nous n'avons pas pris en compte certaines données considérant qu'elles ne rentraient pas le champ d'analyse visé : dates d'existence de sites erronées, doutes sur la nationalité...

<sup>11</sup>. Ce fut le cas par exemple du bidonville Léon Jouhaux d'Antony dans les Hauts-de-Seine

La région d'Île de France en est une parfaite illustration, ainsi, dans le Val de Marne, la durée la plus élevée

d'existence d'un bidonville est de 1 149 jours, soit près de 38 mois.

## Durée moyenne d'existence en jours d'un bidonville/squat en Ile-de-France



## L'ANCRAGE TERRITORIAL DES FAMILLES MALGRÉ LES ÉVACUATIONS

Aujourd'hui, le consensus est unanime : les évacuations des bidonvilles ne sont clairement pas une réponse et malgré toutes les tentatives d'éloignement des pouvoirs publics, les habitants des bidonvilles ont un ancrage territorial fort.

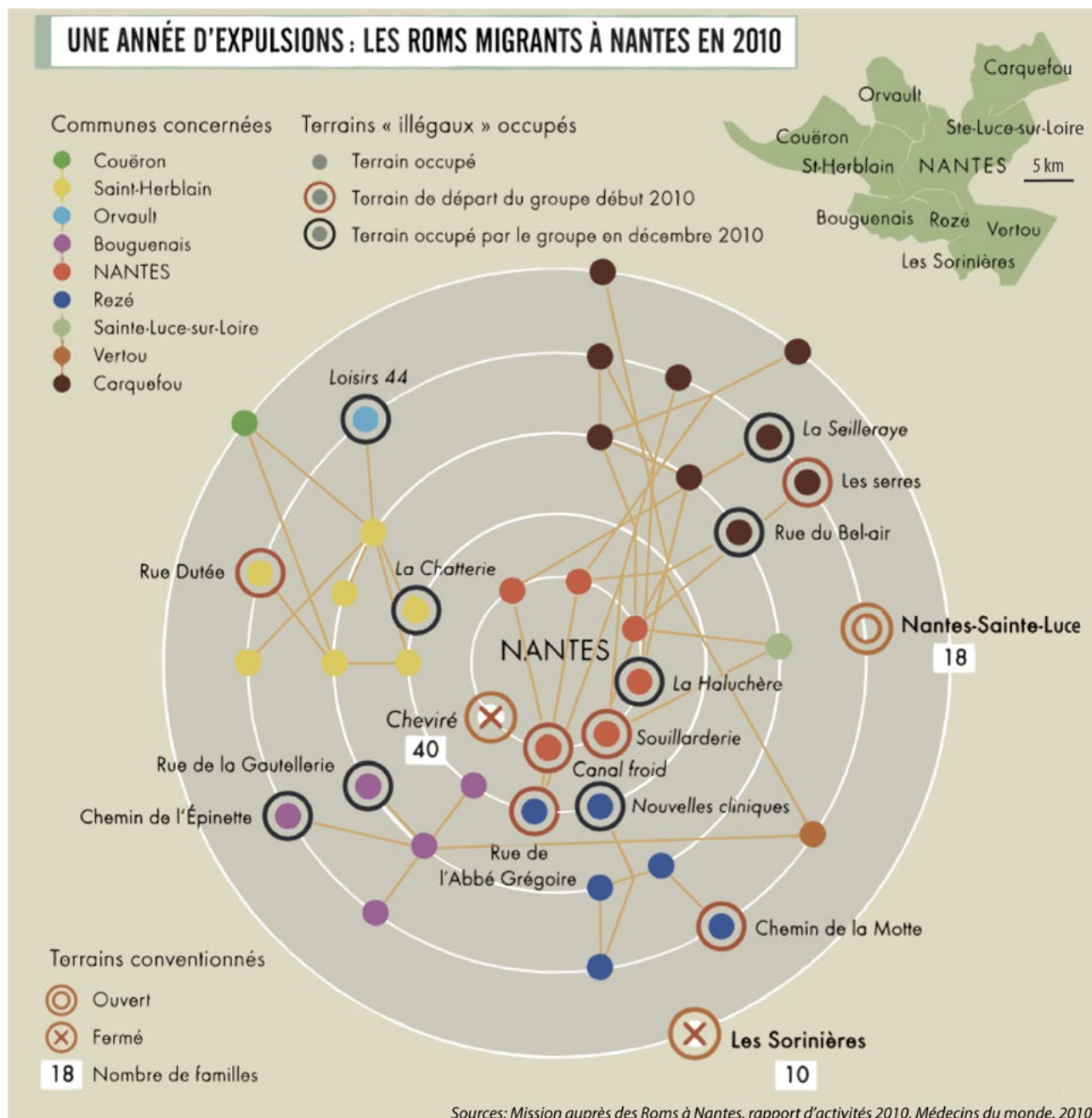
Les expulsions sont rarement accompagnées de solutions concrètes et pérennes pour les habitants des bidonvilles. Les conséquences sont aujourd'hui largement documentées : déscolarisation des enfants, rupture du parcours de soins et/ou avec les acteurs de santé, fragilisation des parcours professionnels ou du maintien dans l'emploi, etc.

Elles maintiennent et accentuent la précarisation des personnes. Elles pérennisent également l'existence des bidonvilles, contre laquelle elles prétendent pourtant lutter.

Les expulsions se soldent systématiquement par la reconstruction, sur le même territoire ou dans la commune voisine, d'un ou plusieurs bidonvilles. Le nombre de personnes vivant sur des bidonvilles ces 10 dernières années a peu évolué et témoigne de l'inefficacité des expulsions qui ne créent qu'un effet de vases communicants. Les habitants expulsés sont capables de mobiliser des ressources pour trouver un nouveau site et s'installer non loin du territoire sur lequel ils sont ancrés.



## UNE ANNÉE D'EXPULSIONS : LES ROMS MIGRANTS À NANTES EN 2010



Carte réalisée par Alexandre Nicolas. Source : Samuel Delépine, *Atlas des Tsiganes. Les dessous de la question rom*, Paris, Éditions Autrement, 2012, ISBN : 9782746730878

## L'ACCÈS À L'EAU ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES BIDONVILLES

Depuis plusieurs années, le droit d'accès à l'eau a été progressivement reconnu par plusieurs instances internationales<sup>12</sup> puis par l'Union européenne. En particulier, l'article 16, paragraphe 1, de la directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre

2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a consacré un droit à tous d'accéder à l'eau potable. Cette disposition a été transposée par l'ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 à l'article L.1321-1A du code de la santé publique qui dispose que :

**12.** Articles 11 et 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale 15, U.N. Doc. E/C.12/2002/11 (2003), (§2 OG15) ; article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

« Toute personne bénéficie d'un accès au moins quotidien à son domicile, dans son lieu de vie ou, à défaut, à proximité de ces derniers, à une quantité d'eau destinée à la consommation humaine suffisante pour répondre à ses besoins en boisson, en préparation et cuisson des aliments, en hygiène corporelle, en hygiène générale ainsi que pour assurer la propreté de son domicile ou de son lieu de vie ». Le droit d'accès à l'eau consacré par cette disposition, ainsi que par l'article L.210-1 du code de l'environnement est concrétisé par le décret n°2022-1721 du 29 décembre 2022 relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinée à la consommation humaine.

Au-delà de l'accès à l'eau se pose la question de l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles, cette réflexion est développée par la Dihal et portée par plusieurs acteurs dont Solidarités internationales qui rappelle que leurs « interventions permettent une amélioration des conditions de vie, notamment via la mise en place d'accès à l'eau potable ». (...) et que l'association développe « des projets pilotes pour normaliser l'accès aux services de base technique dans des projets de stabilisation en vue de la résorption des sites (assainissement, déchets, nuisibles...) »<sup>13</sup>.

## DE LA STRATÉGIE DE SURVIE À L'INSERTION

Trajectoires s'inscrit évidemment dans cette démarche : à savoir celle d'améliorer les conditions de vie. La question, qui se pose, est pourquoi ne pas associer cette phase à celle d'un accompagnement social ? Nos travaux le démontrent : les habitants vivant en bidonvilles ont peu de possibilités d'accéder à des sorties à travers la mise en place de parcours classiques d'insertion, du

fait notamment de la difficulté de ce public à adhérer à un projet d'accompagnement social, pas par manque de volonté ou d'un mode de vie différent mais du fait tout simplement qu'il est difficile à une personne précaire de pouvoir s'extraire d'un quotidien de survie. Seuls les moins précaires c'est à dire les moins éloignés du droit commun peuvent espérer en bénéficier.

## STABILISATION NE VEUT PAS DIRE PÉRENNISATION DU BIDONVILLE

La résorption d'un bidonville suppose que l'ensemble de ses habitants soit pris en compte quelles que soient leurs capacités d'insertion. Les stratégies et donc les durées d'accompagnement social vont varier en fonction de ces capacités. Au regard de situations complexes et très précaires (personnes âgées, personnes souffrant d'un handicap, allophones...), nous savons qu'il sera extrêmement difficile et long d'accompagner socialement certains ménages. Alors, pourquoi attendre qu'un éventuel dispositif dédié se mette en place ?

La solution proposée par Trajectoires est sûrement encore perfectible même si les contours juridiques ont pu être travaillés avec un cabinet d'avocats (dont l'équipe de Trajectoires salue l'enthousiasme et l'investissement tout au long des séances de travail) dans le cadre d'un mécénat avec la Fondation Abbé Pierre. Si elle reste perfectible (nous n'avons pas pu aller malheureusement au bout de ces travaux), elle reste une solution à explorer.

13. <https://www.solidarites.org/fr/missions/france/>



### QU'EST-CE LA STABILISATION ?

La stabilisation s'entend par la contractualisation de l'occupation d'un site sur lequel, les conditions de vie décentes sont garanties et sécurisées, l'intervention sociale y est renforcée afin de construire avec les habitants un parcours d'insertion cohérent et progressif jusqu'à la résorption globale du site. En premier lieu, il convient donc d'identifier les sites à stabiliser avec l'accord des élus et du propriétaire. L'objectif est de pouvoir identifier des terrains qui ne présentent pas de risques sanitaires et/ou de sécurité majeures (terrain pollué, terrain sur une desserte de voies rapides...) et qui ne fait pas l'objet d'un projet immobilier à court terme. La stabilisation peut être actée dans le cadre d'un commodat de mise à disposition ou une convention d'occupation précaire.

# DÉPLOIEMENT DE L'ACTION SOCIALE

L'objectif est de s'assurer que les familles vont trouver une voie d'insertion, correspondante à leur volonté et à leur capacité et s'assurer que le lieu de vie temporaire va être résorbé. L'accompagnement social, qui ne peut être déléguée qu'aux seules associations de bénévoles ou services de médiation, est un enjeu primordial dans la réussite de la politique de résorption des bidonvilles. Les

situations des ménages étant très hétérogènes, le droit commun pourra être mobilisé pour les ménages les plus autonomes (services de la commune (CCAS) et services de l'action sociale du département), quand un accompagnement social renforcé sera nécessaire pour d'autres en maintenant l'aller-vers et en étant présents sur le site stabilisé.



## DIAGNOSTIC SOCIAL

- Le diagnostic a pour objectif d'offrir une image complète de la situation d'un bidonville à un instant T. Il permet d'élaborer un regard partagé entre l'ensemble des acteurs sur la situation du terrain ciblé par l'action. Préalable nécessaire à la construction du projet, le diagnostic permet d'identifier les problématiques majeures, les réponses à mettre en place et les acteurs à solliciter.



## CONVENTIONNEMENT AVEC L'ENSEMBLE DES FAMILLES SUR SITE

- Une convention est établie avec chaque ménage pour encadrer l'occupation temporaire des lieux dans le temps. Cette convention permet de sécuriser les ménages et de pacifier les relations sociales, tant sur site qu'avec les riverains.



## ÉVALUATION SOCIALE

- L'évaluation sociale permet de connaître précisément la situation de chaque ménage afin de mettre en place un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur capacité d'agir.



## CONTRAT D'ENGAGEMENT SOCIAL INDIVIDUALISÉ

- Contrat qui permet des interventions individualisées et mesurées selon chaque situation afin de travailler progressivement avec chaque ménage autour d'objectifs précis.

En 2024, Trajectoires souhaite expérimenter cette méthodologie en sensibilisant les acteurs institutionnels et associatifs à la démarche.





# Le travail saisonnier et ses dérives : une problématique en expansion

Depuis les années 2000, en Europe de l'Ouest, les principaux flux migratoires de personnes roumaines et bulgares peu qualifiées se sont concentrés sur l'Italie et l'Espagne. Ainsi, en 2009, 730 000 ressortissants roumains étaient recensés en Espagne. Ces arrivées, encouragées par les autorités espagnoles dès 1996, sont sans commune mesure avec celles d'autres pays comme la France, l'Allemagne ou la Belgique. Elles sont dues à un fort besoin de travailleurs saisonniers principalement dans le secteur de l'agriculture.

En France, jusqu'en 2014, l'accès au travail saisonnier des ressortissants roumains et bulgares était rendu complexe en raison de l'application des mesures dites transitoires visant à protéger le marché du travail. Dans certains secteurs comme la vigne en Gironde par exemple, leur nombre était faible, ce travail étant majoritairement assuré par des travailleurs venus du Maroc.

La fin des mesures transitoires marque un tournant. Devenus citoyens communautaires à part entière, des migrants roumains et bulgares, présents depuis plusieurs années en France, sont embauchés comme travailleurs saisonniers dans les secteurs du maraîchage, de l'agroalimentaire ou de la vigne. Des familles roumaines installées ou en migrations pendulaires en Espagne et en Italie ont souhaité tenter leur chance en France où le taux horaire proposé est plus intéressant. Avec les années, le nombre de ces travailleurs a augmenté. Dans l'ouest de la France, les Pays de la Loire ou la Gironde, la majorité de ces travailleurs sont venus avec leur famille, vivent en bidonville, faute de solutions d'hébergement ou de logement.

Depuis 2018, nous constatons lors de diagnostics des dysfonctionnements et des situations préoccupantes concernant ces travailleurs saisonniers et leur famille. La période post-covid marque un renforcement du recours à cette main-d'œuvre dans le secteur de la vigne et du maraîchage. En 2023, à la demande de la DDETS de Gironde, Trajectoires s'est engagé dans un travail de recherche-action auprès de ce public. Il fait suite à l'arrivée, en mai 2023, de près de 575 personnes, dont 200 enfants sur la commune de Villenave-d'Ornon. Venant sur des périodes de séjour assez courtes, ces familles sont isolées et ont rarement accès aux droits les plus basiques. Cette condition facilite leur recrutement par des intermédiaires peu scrupuleux pouvant mettre en place des formes graves d'exploitation. En 2023, plusieurs enquêtes ont été ouvertes pour traiter des êtres humains dans le secteur de la vigne en Champagne et en Gironde.

En 2024, Trajectoires souhaite documenter davantage ces phénomènes en menant des recherches-actions spécifiques dans différentes régions françaises. Notre approche consistera à étayer, au sein des bidonvilles, ces situations afin d'identifier les principaux risques puis à proposer des modalités d'action afin de sécuriser l'accès à un contrat depuis les pays d'origine et à mettre en place des actions concertées afin de garantir des conditions de travail et d'hébergement dignes.



# Création d'un pôle TEH

Les **situations d'emprise, d'exploitation et de traite dans les bidonvilles** sur l'ensemble du territoire national sont un enjeu essentiel concernant le public migrant vivant. Néanmoins elles restent :

- ✱ **peu ou mal documentées.** Il n'existe pas, aujourd'hui, en France, d'outil qui recense ces situations spécifiques de TEH en bidonville. Les victimes sont donc mal identifiées.
- ✱ **Et lorsqu'elles peuvent être identifiées et signalées ponctuellement, elles sont encore peu ou mal prises en charge** et leurs victimes ne sont pas protégées efficacement.

Partant de ces constats, repris dans le plan national de lutte contre la traite des êtres humains (2023-2025), Trajectoires mettra en place, en 2024, un pôle TEH. Il se déclinera autour de la notion des 4 « P » inspirée par le protocole de Palerme (convention onusienne de lutte contre la TEH ratifiée par plus de 140 pays, dont la France).

Le Pôle TEH consistera à mettre en place, localement, une série de partenariats autour des 4 axes suivants :

- ✱ **Axe 1 Repérage**, il consiste à repérer et étayer

les situations de traite et à fiabiliser les remontées d'information de terrain en formant les acteurs à des outils et à une méthodologie commune,

- ✱ **Axe 2 Protection**, il consiste à identifier et à sécuriser localement la chaîne d'acteurs de protection et à repérer des solutions adaptées aux profils des victimes, localement et nationalement,
- ✱ **Axe 3 Prévention**, il s'agit de travailler des solutions en amont, en lien avec les pays d'origine, afin de lutter contre les formes de recrutements identifiées,
- ✱ **Axe 4 Poursuite**, le travail de remontée d'informations et d'étayage doit permettre, le cas échéant, de faire signalement à la justice, à l'inspection du travail, etc.

Ce travail expérimental permettra d'appuyer la mise en place, par la MIPROF, du MNIOP (mécanisme national d'orientation, d'identification et de protection des personnes victimes TEH), dispositif qui s'inscrit dans le cadre des directives de l'UE en matière de lutte contre la TEH et contribuera à la politique de résorption des bidonvilles conduite par la DIHAL.





# Mieux repérer les situations de TEH : construction d'un outil à destination des professionnel(les) de terrain

Pour rendre plus accessibles les travaux de l'association, un guide est en cours de réalisation sur les formes peu repérées de traite des êtres humains. Par « peu repérées », on entend des publics victimes de TEH qui échappent au repérage, car victimes d'une forme d'exploitation encore peu identifiée ou victimes peu repérées parmi les formes d'exploitation les plus représentées.

Ce guide destiné aux professionnels du secteur comporte 5 fiches pratiques :

- ✱ La contrainte à la commission de délits : mineurs en famille et jeunes étrangers en errance ;
- ✱ L'exploitation économique au sein des bidonvilles ;
- ✱ L'exploitation sexuelle de mineurs roumaines et bulgares ;
- ✱ La servitude domestique ;
- ✱ La mendicité forcée.

Chaque fiche est construite de manière à décrire le système d'exploitation ainsi que les mécanismes d'emprise utilisée. Une illustration territoriale est ensuite apportée à partir d'un diagnostic ou d'une étude menée par Trajectoires. Pour finir et afin d'aider les professionnels de manière concrète, une liste d'indicateurs ainsi que des réflexes à avoir pour protéger les victimes sont proposés.

Ce guide a bénéficié de la relecture de professionnels de différentes institutions afin de savoir si le format

répondait à leurs besoins. Le développement d'actions de formation sur l'emprise et l'exploitation au sein des bidonvilles a aussi permis de mieux identifier les besoins des différents acteurs en termes d'apports théoriques et pratiques.

En 2024, le travail avec une graphiste permettra de finaliser le guide et de construire un format adapté à la cible. Trajectoires souhaite que le maximum de collectivités locales et associations puisse bénéficier de ce guide.

Enfin, un réseau européen est en cours de constitution sur ces questions, l'objectif étant de rassembler des acteurs de terrain pour partager leurs observations dans les différents contextes nationaux et réfléchir à des coopérations afin d'améliorer l'accompagnement des victimes.





**[www.trajectoires-asso.fr](http://www.trajectoires-asso.fr)**

3 rue Meynadier, 75019 Paris

<https://www.linkedin.com/company/trajectoires-association/>